

61^e ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE
DE LA VICTOIRE

Message du Président de la République au peuple algérien

P. 3

GOUVERNEMENT

Le Président de la République opère un remaniement ministériel touchant 11 portefeuilles

P. 24

ALGÉRIE - RUSSIE

La Russie appuie l'adhésion de l'Algérie aux BRICS (présidente du Conseil de la Fédération)

P. 24

INNOVATION

L'Algérien Nazih Dahouche remporte le Prix du contenu numérique arabe de 2023

La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) a décerné à Beyrouth le Prix du contenu numérique arabe pour l'année 2023 dans la catégorie des entreprises, au développeur algérien Nazih Dahouche, et ce pour ses innovations et les efforts qu'il a consentis dans le domaine de l'innovation électronique.

La distinction du fondateur et président exécutif de la Startup "Synoos Studio" intervient après sa participation à un concours de candidats appartenant à 18 pays arabes ont présenté un total de 95 projets. Le lauréat a présenté, à cette occasion, un projet éducatif innovant pour l'apprentissage des lettres arabes de manière moderne et simplifiée. P. 24



**MOBILISATION ET UTILISATION
DU FONCIER**

Une batterie de textes dans la législation nationale (Merad)

P. 24

ALGER

Ouverture de la 1^{ère} édition du Salon international de l'électroménager

P. 6

NÉPHROLOGIE

L'alimentation saine préserve la fonction rénale (spécialiste)

P. 10

SANTÉ

SPORT

Trop en faire, c'est mauvais pour la santé ?

P. 12-13

F  T B A L L

CAN 2023 (3^e ET 4^e)
ALGÉRIE - NIGER

Plusieurs nouveau-tés dans la liste de Belmadi

P. 21



REMÉMORATION

Khelifi Ahmed, icone de l'art bédouin saharien

P. 16

ACCIDENTS
DE LA ROUTE

14 morts et 439 blessés en 48 heures

P. 2

ACCIDENTS DE LA ROUTE 14 morts et 439 blessés en 48 heures



Quatorze (14) personnes ont trouvé la mort et 439 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus à travers plusieurs régions du pays durant les dernières 48 heures, selon un bilan publié samedi par la Protection civile.

Les secours de la Protection civile sont intervenus également, durant cette période, à Fouka dans la wilaya de Tipaza suite à l'explosion d'une bouteille de gaz butane dans une habitation.

L'explosion a été suivie d'un incendie qui a causé des brûlures du 2ème degré à deux personnes, prises en charge sur place puis évacuées vers l'hôpital local.

Les unités de la Protection civile ont procédé, en outre, à l'extinction de 04 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Tizi Ouzou, Tamanrasset et El Meghair.

Ces incendies n'ont fait aucune victime, précise la même source.

BATNA Le moudjahid Mohamed Beziane inhumé au cimetière de Laksar à T'kout

Le moudjahid Mohamed Beziane a été inhumé vendredi au cimetière de Laksar de la ville de T'kout, dans la wilaya de Batna, en présence des autorités locales, des moudjahidine, des citoyens et des proches.

Le moudjahid Mohamed Beziane est décédé jeudi, à l'âge de 90 ans, des suites d'une longue maladie.

Fou Mohamed Beziane était l'un des moudjahidine qui avaient déclenché la lutte armée pour l'indépendance, le 1er novembre 1954, en menant des offensives contre les positions de l'ennemi, dont le sectionnement des fils téléphoniques, l'explosion du pont Ain El Bir à T'kout, ainsi que l'attaque contre la caserne de gendarmerie dans la même région.

Après l'indépendance, le moudjahid regretté s'est installé dans sa ville natale à Batna.

Il a, à son actif, plusieurs contributions et témoignages vivants, notamment au moment de la célébration de l'anniversaire de la mort en martyr du commandant de la wilaya historique I, Mustapha Benboulaïd.

MOSTAGANEM Perturbation dans l'alimentation en eau potable dans neuf communes (ADE)

Neuf (9) communes de la wilaya de Mostaganem connaissent depuis vendredi une perturbation dans l'alimentation en eau potable pour cause de travaux de réparation d'une fuite, selon un communiqué de l'unité de wilaya de l'Algérienne des Eaux.

Cette perturbation qui touche les communes de Mostaganem, Bouguirat, Sirat, Mansourah, Mesra, Bled Touahria, Safsaf, Souaffia et Ain Sidi Cherif, est due aux travaux de réparation d'une fuite d'eau entre la station de pompage relevant de la Société des eaux et de l'assainissement d'Oran (SEOR) et la station de pompage de Kharrouba, a précisé la même source.

Le communiqué a indiqué que les travaux effectués par la Société des eaux et de l'assainissement d'Oran ont été achevés tard dans la nuit de jeudi à vendredi, et l'opération de distribution de l'eau reprendra sa situation normale immédiatement après le remplissage des réservoirs de stockage des eaux.

ORAN L'ancien inspecteur général de la Sûreté nationale Khalfi Mokhtar inhumé au cimetière d'Ain El Beida



L'ancien inspecteur général de la Sûreté nationale, le commissaire principal à la retraite Khalfi Mokhtar, décédé mercredi à Oran à l'âge de 85 ans, a été inhumé jeudi au cimetière d'Ain El Beida d'Oran. Les funérailles se sont déroulées en présence du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Merabi Yacine, du wali d'Oran, Saïd Sayoud, des membres de la commission de sécurité, des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire et de proches du défunt.

Né le 25 mars 1938 dans la wilaya de Mascara, Khalfi Mokhtar avait suivi ses études dans sa ville natale.

Après l'indépendance, il rejoignit, en 1963, le corps de la Police dans lequel il passa l'essentiel de sa vie professionnelle.

SAIDA Remise des clés de 200 logements promotionnels aidés

Les clés de 200 logements promotionnels aidés (LPA) ont été remis jeudi à leurs propriétaires à Saïda, a-t-on appris auprès de la wilaya. L'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) a supervisé l'opération de remise des clés de ce lot d'habitat situé dans la ville de Saïda dont 110 LPA à hai Es-salem 2 et 90 autres dans la même cité. Les travaux de réalisation de ces logements de type F3 et F4 ont été lancés en 2020 par l'OPGI.

A noter que la Direction du logement recense un programme d'habitat totalisant 6.135 logements LPA dont 2.778 réalisés et 2.042 en cours de construction et le restant en voie de lancement.

Pour rappel, la wilaya a enregistré, de 2020 à ce jour, la distribution de 10.000 logements tous programmes confondus et des aides à l'habitat rural et à l'auto-construction.

MASCARA Saisie de plus de 3 kg de kif traité et arrestation de 30 individus

Les services de police de Mascara ont saisi récemment plus de 3 kg de kif traité et arrêté 30 individus, lors de différentes opérations, a indiqué vendredi un communiqué du bureau de communication et des relations publiques de la direction de la Sûreté de wilaya. Selon le communiqué, ces opérations menées par les éléments de la police visaient des lieux de la criminalité dans les villes de Mascara, Sig, Mohammadia, Ghrih et Zahana. Elles se sont soldées par l'arrestation de 30 individus en leur possession une quantité de kif traité estimée à 3 kg et 336 grammes.

Les mis en cause ont été traduits devant les instances judiciaires territorialement compétentes et placés sous mandat de dépôt.

ALGER Saisie de plus de 11 tonnes de sucre subventionné destinées aux travaux de construction

Plus de 11 tonnes de sucre subventionné ont été saisies à l'intérieur d'une usine de production de produits chimiques et de matériaux de construction dans la commune de Sidi Moussa (Alger), lors d'une opération de contrôle menée par les agents de contrôle et de répression des fraudes de la wilaya d'Alger en coordination avec les services de la

Gendarmerie nationale, indique un communiqué du ministère du Commerce et de la promotion des exportations. Les agents de contrôle et de répression des fraudes de la wilaya d'Alger en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, ont procédé, lors d'une opération de contrôle dans une usine de production de produits chi-

miques et de matériaux de construction à Sidi Moussa (Alger) à la saisie de 11.250 kg (plus de 11 tonnes) de sucre subventionné destinés aux travaux de construction, précise le communiqué.

Selon la même source, "le sucre était mélangé à d'autres éléments chimiques, avant d'être mélangé avec le béton pour en ralentir et retarder le durcissement".

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION Une personne condamnée à 7 ans de prison ferme Sétif



Le tribunal de Sétif a condamné une personne à sept (7) ans de prison ferme et à une amende de 1 million DA avec confiscation pour «délit de spéculation illicite sur des produits alimentaires», a indiqué jeudi un communiqué du parquet près ce tribunal. Selon le communiqué, l'accusé K. M. a été poursuivi par procédure de comparution immédiate et au terme de son procès il a été condamné pour le crime qui lui était reproché.

Cette opération s'inscrit dans "le cadre de la poursuite de la lutte contre le phénomène de la spéculation illicite sur les produits de base de large consommation en vertu de l'article 11 alinéa 3 de code de procédures pénales", selon le communiqué. Le même document a ajouté que "la loi relative à la lutte contre la spéculation illicite n°15-12 du 28 décembre 2021 prévoit des peines lourdes contre les personnes impliquées dans ces crimes allant jusqu'à 30 ans de prison et à la prison à perpétuité lorsque le crime est perpétré dans le cadre d'un groupe organisé".

5 ans de prison ferme contre une personne à Ouled Djellal

Le tribunal d'Ouled Djellal a condamné à cinq (5) ans de prison ferme une personne pour "délit de spéculation illicite sur des produits alimentaires de large consommation", a indiqué jeudi un communiqué du procureur de la République près ce tribunal. Le communiqué a précisé que "l'accusé propriétaire d'un local de pâtisserie dans la commune de Doucén a été poursuivi conformément aux procédures de comparution immédiate et condamné à cinq (5) ans de prison ferme et une amende de 2 millions DA pour délit de spéculation illicite par stockage et dissimulation dans le but de provoquer une pénurie et perturbation de l'approvisionnement (huile de table) avec confiscation des saisies et interdiction d'activités pendant une année". Ce verdict s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la lutte contre le phénomène de la spéculation illicite sur les produits de base de large consommation, selon le communiqué.

Sept ans de prison ferme à l'encontre d'un spéculateur Médéa

Une peine de 7 ans de prison ferme a été prononcée jeudi par le tribunal de Médéa à l'encontre d'un commerçant pour pratiques spéculatives sur des produits alimentaires de large consommation, a indiqué un communiqué du procureur de la République près la cour de Médéa.

"En application des dispositions de l'article 11 du code de procédures pénales et dans le cadre de la lutte contre les pratiques commerciales spéculatives de produits à larges consommations, le procureur de la République près la cour de Médéa informe l'opinion publique qu'il a été procédé à l'arrestation du dénommé D.M pour spéculation sur des produits alimentaires de base (huile-semoule et sucre)", est-il précisé.

"Après sa présentation en comparution immédiate, le mis en cause a été condamné jeudi 16 mars, à une peine de sept (7) de prison ferme, assortie d'une amende d'un montant de deux millions de dinars et mis en détention immédiate", ajoute le communiqué.

61^E ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE Message du Président de la République au peuple algérien

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, hier, un message au peuple algérien à l'occasion du 61^e anniversaire de la Fête de la Victoire.

En voici la traduction APS :
"Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux, Prière et Paix sur Son messager,

Fier de son histoire nationale, le peuple algérien célèbre des événements mémorables intimement liés à sa lutte, menée générations après générations, pour défendre sa liberté, sa terre et sa souveraineté, consacrant à chaque étape la foi en l'unité et la cohésion de la nation.

Nous célébrons, avec la Fête de la Victoire (19 mars), l'anniversaire de l'achèvement d'une lutte armée, menée tambour battant par des héros libres le 1^{er} Novembre 1954, et durant laquelle l'ensemble du peuple algérien a su affronter les armes de destruction déployées par l'ennemi, dans une guerre sans merci, une guerre qui a mis en lumière la résistance d'un peuple vaillant, prêt à tout pour conquérir sa liberté jusqu'au dernier souffle.

Cette guerre a également amené le colonisateur à saisir les conséquences désastreuses de sa politique de terre brûlée lorsque les voix sincères se sont élevées aux quatre coins du monde et à l'ONU pour la condamner et exiger la fin du génocide et les crimes contre l'humanité perpétrés par le colonisateur... et qui le poursuivront toujours.

La célébration de la Fête de la Victoire et d'autres événements marquants de notre glorieuse histoire témoignent de l'attachement indéfectible des générations de l'indépendance à leur patrie et de leur esprit Novembriste.

Elles attestent également d'un sentiment de vigilance chez le peuple algérien garantissant la cohésion nationale, protégeant l'Etat des institutions, et dénonçant les porte-voix de la haine qui s'enlisent dans l'égarement et



l'humiliation au moment où l'Algérie, affranchie de la dépendance des cercles de corruption et d'extorsion, s'est lancée résolument dans des projets et chantiers de développement, dans une course effrénée contre le temps, pour réaliser les attentes du peuple, et franchir fermement des pas courageux pour rattraper et garantir une prise en charge optimale des intérêts stratégiques du pays.

L'Algérie a franchi, en effet, des pas considérables qui se reflètent, sur le plan interne, par les indicateurs économiques, les moyennes de développement et le volume de fonds affectés aux transferts sociaux pour mettre un terme aux dernières manifestations de vulnérabilité et d'injustice, une fois le dossier des zones d'ombre clos.

Sur le plan extérieur, ils se traduisent par la place qu'occupe désormais notre pays ainsi que le rôle central qu'il assume pleinement, en étant fier de sa gloire historique et en comptant sur ses propres capacités, mais aussi sur une jeunesse créative éprise de modernité et en phase avec les nouvelles technologies,

une jeunesse qui mérite le leadership.

Notre célébration de la fête de la Victoire est une occasion renouvelée dont nous tirons l'énergie pour combattre les aspects de misère, nous mettre sur la voie du développement socioéconomique et culturel durable, et nous engager efficacement dans la dynamique de renforcement des partenariats avec les pays frères et amis.

Une démarche reposant sur la situation géographique de notre pays et son poids dans le rapport de forces actuel aux niveaux régional et international, sous-tendue d'une vision fondée sur la matérialisation des intérêts en matière d'économie et d'investissement, et sur la relance de la coopération militaire et sécuritaire en vue de préserver les constantes de la nation et la fierté du peuple avec une stratégie réfléchie.

Une stratégie tirant son essence de l'unité et l'intégrité de la terre des Chouhada, et reposant sur la souveraineté de la Nation algérienne authentique, et les chartes et les us internationaux comme piliers de sécurisation de l'Algérie nouvelle

face aux enjeux décisifs dans un monde en recomposition suite aux fluctuations des relations internationales et des conflits d'intérêts et d'influence.

Réitérant, à cette occasion, notre détermination à édifier une Algérie forte à travers la revalorisation des efforts et du travail, et à consolider les fondements de sa sécurité nationale, je demeure convaincu que ce que nous avons réalisé ensemble est le fruit de notre attachement à l'unité des rangs, et à notre souci de conjuguer les efforts.

La volonté sincère nous soutiendra après Allah le Tout-Puissant, et la loyauté et l'intégrité du travail continueront à éclairer le chemin du triomphe pour rester fidèles au serment des Chouhada.

En vous adressant mes sincères félicitations à l'occasion du 61^e anniversaire de la fête de la Victoire, je m'incline, avec vous, à la mémoire de nos vaillants Chouhada, priant Allah le Tout-Puissant de prêter longue vie, santé et bien-être à leurs frères moudjahidines.

Vive l'Algérie Gloire à nos valeureux martyrs".

RESSOURCES EN EAU Le secteur attaché à accélérer l'exécution des projets d'approvisionnement en eau potable et d'extension des superficies irriguées

Le ministre des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a affirmé, jeudi à Alger, l'attachement de son ministère à accélérer l'exécution des projets d'approvisionnement en eau potable et d'extension des superficies irriguées.

Lors d'une séance plénière à l'APN consacrée aux questions orales, présidée par Fateh Brikat, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Rakhroukh a souligné que l'exécution de ces projets permettra de couvrir l'ensemble du territoire national qui connaît une forte densité de la population, en plus de favoriser l'extension des superficies irriguées en réponse aux besoins du secteur agricole en nette progrès.

A la question du député Ibrahim Fakhour (indépendants) sur le manque d'approvisionnement en eau potable dans les wilayas de Djanet et Illizi dans le sud et le plan du ministère pour le transfert de l'eau sur de longues distances souffrant de déficit, le ministre a souligné que son secteur a pris une série de mesures susceptibles d'améliorer l'approvisionnement de la population de ces régions en eau potable.

Il a annoncé, en outre, la consécration de 400 millions de dinars au forage de 10 puits dans la wilaya de Djanet et à la réhabilitation de 7 autres, en sus de 600 millions de dinars consacrés au forage de 14 puits à Illizi.

D'autre part, M. Rakhroukh a cité l'élaboration d'un cahier de charge consacré à toutes ces opérations et le lancement d'appels d'offres à partir du début avril prochain par les services communaux, ajoutant que la réception de ces projets est prévue entre les mois de juin et juillet prochain.

Concernant le plan du ministère pour le transport de l'eau à grande distance notamment dans les zones reculées, le ministre a rassuré que son département s'appuie sur le principe de solidarité hydrique inter-wilaya, à savoir le transfert d'eau à partir des régions les plus abondantes vers les régions les moins abondantes en vue d'approvisionner la population en eau potable, rappelant l'existence de 13 grands transferts en Algérie.

A une question de Chadi Deradji (MSP), sur l'extension des périmètres agricoles dans la wilaya de Milla et les raisons de la "faiblesse" d'exploitation du barrage de Beni Haroun pour l'irrigation agricole par rapport à sa capacité, le ministre a précisé que ce barrage approvisionne 6 wilayas de l'est du pays en eau potable (Constantine, Milla, Batna, Khenchela, Oum El Bouaghi et Jijel) et irrigue 41000 hectares de terrains agricoles dans quatre wilayas (Batna, Khenchela, Milla et Oum El Bouaghi).

A une autre question de Belkacem Benmouaz (FLN) sur le barrage de Sidi Brahim (Laghouat) réalisé en 2010 pour l'irrigation des périmètres agricoles mais non exploité suffisamment pour l'agriculture de la région, le ministre a précisé que ce barrage dont la capacité de stockage s'élève à 4 millions de mètres cubes et dont les eaux sont préalablement prévues à l'irrigation de 180 hectares, n'est pas en mesure de stocker suffisamment l'eau en raison des inondations qu'a connues la région en 2016, entraînant son envasement à plus de 90 %.

Il a souligné que le ministère, en réponse aux préoccupations des paysans de la région et sur instruction du Premier ministre, a procédé à la constitution d'une commission ministérielle pour la dépêcher à Laghouat en vue de s'enquérir de la situation de ce barrage, ajoutant que cette commission avait formulé une batterie de propositions dont l'élaboration d'une étude de diagnostic et d'une fiche technique pour les soumettre aux ministères des Finances afin de garantir l'enveloppe financière nécessaire.

Les démarches engagées par le secteur visent, selon lui, la réhabilitation de ce barrage et le réaménagement de l'environnement pour permettre aux paysans de la région une meilleure exploitation de ces terres agricoles.

A une question sur l'alimentation des communes de la wilaya de Jijel en eau potable à savoir El Ançor, Djemaa Beni Habibi, Kheiri Oued Adjoul, Bouraoui Belhadef et Boucif Ouled Askur à partir des barrages de la wilaya, le ministre a répondu que ces communes étaient toutes alimentées des eaux souterraines, dont les puits et les sources, ajoutant que le secteur s'employait à la réhabilitation de ces dernières pour promouvoir leur efficacité et leurs capacités.

M. Lakhdar Rakhroukh a été nommé jeudi ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base dans le cadre du remaniement ministériel opéré par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Journée d'information sur le label "Study in Algeria" au profit des établissements universitaires

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a organisé, jeudi, une journée d'information au profit des établissements universitaires portant généralisation du label "Study in Algeria" visant à accompagner les étudiants étrangers.

Lors de cette journée à laquelle ont assisté des cadres du ministère, des recteurs des établissements universitaires, des présidents des conférences régionales et des participants par visioconférence, le chef de cabinet du ministère, Toufik Gendouzi a déclaré que "cette rencontre vient donner plus d'explications sur le label +Study in Algeria+ quant à l'accompagnement des étudiants étrangers dans nos établissements universitaires".

L'objectif de ce label est de "renforcer l'attractivité et la présence des établissements universitaires algériens aux niveaux régional et international et d'améliorer leur classement à l'échelle mondiale", a-t-il dit. L'institution de ce

label "renforcera la compétitivité des établissements d'enseignement supérieur en matière d'amélioration des structures pédagogiques, d'équipements et de services, en vue d'accompagner les étudiants étrangers", a-t-il relevé, estimant qu'"il s'agit d'une opportunité devant contribuer à hisser la qualité du système d'enseignement supérieur et de recherche scientifique en Algérie".

De son côté, le directeur de la coopération et de l'échange universitaire au ministère, Tahar Sahraoui, a fait savoir que le label "Study in Algeria" visait à "attirer le maximum d'étudiants étrangers, étant donné que l'étudiant est devenu, désormais, un investissement politico-économique", affirmant que cet "objectif nécessite la conjugaison des efforts de tout un chacun ainsi que la coopération des différents secteurs concernés". Il a également évoqué les mécanismes et les indicateurs à adopter par les établissements d'Enseignement supérieur pour l'obtention de ce label

dont "la gouvernance, la pédagogie, les programmes de formation, les clubs scientifiques, l'hébergement et la restauration". A ce propos, le représentant de la direction de la coopération et de l'échange universitaire, membre de la commission de préparation du projet du label "Study in Algeria", Mohamed Meddour, a indiqué que ces indicateurs avaient été répartis sur un barème de 40 degrés, expliquant que les établissements universitaires doivent réaliser entre 15 et 39 degrés pour obtenir ce label à une seule étoile.

Si l'établissement obtient 40 degrés, il aura un label à deux étoiles.

"Ce barème vise à classer et à classer les établissements université en fonction de la qualité" pour introduire "toutes les données y afférentes sur une base de données en vue de permettre aux étudiants internationaux de consulter les différentes informations leur permettant de choisir les établissements universitaires auxquels ils veulent adhérer".

JUSTICE

La Cour constitutionnelle œuvre à moderniser le processus de traitement de l'exception d'inconstitutionnalité (président de la Cour Constitutionnelle)

Le président de la Cour Constitutionnelle, Omar Belhadj a affirmé, jeudi à Alger, que son instance œuvre à moderniser le processus de traitement de l'exception d'inconstitutionnalité pour faciliter l'accès du citoyen et du justiciable à la justice constitutionnelle.

Dans son allocution au terme des travaux de deux ateliers sur "le filtrage des exceptions d'inconstitutionnalité" et "les mécanismes de traitement de l'exception d'inconstitutionnalité", M. Belhadj a souligné que "le consensus des participants quant à l'importance de consacrer les mécanismes garantissant l'efficacité au processus de traitement de l'exception d'inconstitutionnalité, à travers la rationalisation des méthodes de travail interne et de modernisation de la Cour constitutionnelle répond aux démarches de la Cour visant à faciliter l'accès du citoyen et du justiciable à la justice constitutionnelle". "L'opération s'accorde avec la volonté pressante du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui n'a eu de cesse de souligner l'importance d'intégrer le numérique dans tous les domaines". A cet effet, M. Belhadj a estimé que la jeune expérience de l'Algérie en matière d'application de l'exception d'inconstitutionnalité exige davantage d'efforts pour ancrer la culture constitutionnelle", ajoutant que "l'évaluation de ce système à ce stade prématuré exige de référer à des motifs objectifs et à des données légales et pratiques".

Concernant les travaux des deux ateliers qui se sont poursuivis pendant deux jours, le président de la Cour constitutionnelle a affirmé que "ces travaux ont réalisé les objectifs escomptés dont la relance des débats juridiques, l'échange de vues entre les membres de la Cour constitutionnelle et les magistrats de la Cour suprême et du Conseil d'Etat, et l'examen des problématiques juridiques et pratiques soulevés à l'occasion de la mise en œuvre du mécanisme de renvoi des exceptions d'inconstitutionnalité".

Les participants à ces travaux ont salué l'expérience de l'Algérie en matière d'exception d'inconstitutionnalité qui, bien que instituée récemment, a réalisé un succès sur le terrain grâce aux fondements juridiques clairs et précis qui assignent à chaque Cour un rôle bien défini, partant du soulèvement de l'exception d'inconstitutionnalité devant la juridiction de première instance en passant par la Cour suprême puis au final à la Cour constitutionnelle, pour être ainsi "un mur protecteur des droits et des libertés". Organisés en collaboration entre la Cour constitutionnelle et le Programme des Nations unies pour le développement en Algérie (PNUD), les travaux des deux ateliers se sont poursuivis autour du projet d'appui à la Cour constitutionnelle intitulé "la Constitution au service du citoyen" et ont été marqués par l'échange d'expertises et d'expériences entre des experts de plusieurs pays et des membres de la Cour constitutionnelles et des magistrats de la Cour suprême et du Conseil d'Etat.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

M. Aoun examine l'état de la coopération bilatérale avec l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, jeudi en audience, l'Ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique à Alger, Elizabeth Moore Aubin, avec laquelle il a examiné l'état de la coopération et les perspectives de son élargissement, indique un communiqué du ministère.

Les entretiens, qui s'inscrivent dans le cadre du renforcement du partenariat algéro-américain, ont permis aux deux parties

d'examiner l'état de la coopération, ainsi que les perspectives de son élargissement dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, à travers un effort d'investissement des firmes américaines installées en Algérie, qui passe par l'élargissement du portefeuille de produits fabriqués et les aires thérapeutiques couvertes, ainsi que l'orientation vers des projets de production à forte valeur ajoutée avec un transfert de technologie", explique le

communiqué. Dans ce cadre, le ministre a réaffirmé "le souhait de l'Algérie de voir les laboratoires -Elly Elly- s'orienter vers la production locale de l'insuline", ajoute le document.

A cet effet, "les deux parties ont convenu de soutenir et d'encourager les investissements directs et mixtes, notamment dans le domaine de la recherche et développement, ainsi que la production de médicaments

innovants en collaboration avec les firmes américaines, en vue de garantir un partenariat gagnant-gagnant", affirme la même source.

A rappeler que Ali Aoun a été nommé jeudi ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, dans le cadre du remaniement ministériel opéré par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

DÉCÈS DU MOUDJAHID MOHAMED BEZIANE

Le ministre des Moudjahidine présente ses condoléances

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga a adressé un message de condoléances à la famille du moudjahid membre de l'Armée de libération nationale (ALN), Mohamed Beziane décédé, jeudi soir à T'kout (Batna), à l'âge de 90 ans des suites d'une longue maladie, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

"C'est avec une profonde affliction que le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M.

Laid Rebiga a appris la nouvelle du décès du moudjahid membre de l'ALN et l'un des symboles de la wilaya historique I, le regretté Mohamed Beziane, compagnon du chahid symbole Mustapha Benboulaïd", lit-on dans le communiqué.

"Alors que nous sommes à quelques jours de la célébra-

ALGÉRIE - PALESTINE

M. Boughali reçoit le président du Bureau politique du mouvement palestinien "Hamas"

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu jeudi le président du Bureau politique du mouvement palestinien "Hamas", Ismaël Haniyeh, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Lors de sa rencontre avec M. Haniyeh et la délégation qui l'accompagnait, M. Boughali a réitéré "le plein soutien de l'Algérie à la cause et au Peuple palestiniens ainsi que son engagement à soutenir la cause palestinienne dans les fora régionaux et internationaux tout en encourageant l'unité des rangs palestiniens".

De son côté, M. Haniyeh s'est dit "ravi" de sa présence au Parlement algérien, remerciant le peuple et le Gouvernement algériens pour leurs positions indéfectibles et leur soutien aux Palestiniens au niveau des organisations régionales et



internationales", saluant à l'occasion les efforts du Président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, pour appuyer la cause palestinienne et unir les

Palestiniens". A cette occasion, Ismaïl Haniyeh a réitéré son engagement à la "Déclaration d'Alger", évoquant la situation dans les territoires palestiniens et les déve loppements aux niveaux régional et international ainsi que leur impact sur le processus de règlement de la cause palestinienne", selon le communiqué.

L'audience s'est déroulée en présence du président de la Commission des affaires étrangères et de la communauté de l'APN, Salim Merah, et du président du groupe parlementaire de fraternité et d'amitié "Algérie-Palestine", Hamza Hamlaoui.

ALGÉRIE - RUSSIE

Boughali reçoit la présidente du Conseil fédéral de l'assemblée fédérale de Russie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu jeudi, la présidente du Conseil fédéral de l'assemblée fédérale de Russie, Mme Valentina Matvienko, et la délégation qui l'accompagne, indique un communiqué de la chambre basse.

Selon la même source, les "deux parties ont eu des entretiens au cours desquels elles ont exprimé leur volonté de renforcer les relations liant les deux pays, au service de leurs intérêts communs,

notamment dans les domaines économique et commercial qui devraient être à la hauteur des relations politiques dont le soixantenaire a été célébré l'année dernière".

De son côté, Mme Matvienko a salué "les relations solides entre les deux pays ainsi que les positions immuables de l'Algérie vis-à-vis des questions justes à travers le monde outre ses décisions souveraines et indépendantes, ses orientations démocratiques et sa non-ingérence

dans les affaires internes des pays, se félicitant de "la politique algérienne clairvoyante sous la direction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Elle a invité, par ailleurs, le président de l'APN à visiter l'Assemblée fédérale tout en adressant une autre invitation aux femmes parlementaires algériennes pour assister et participer au Forum international des femmes prévu en Russie l'année prochaine.

L'Algérie participe à la 29^e édition du Salon international du Tourisme et des voyages à Moscou

L'Algérie participe à la 29^e édition du Salon international du Voyage et du Tourisme "Mitt Moscou" qui s'étalera du 16 au 18 mars en cours à Moscou (Russie), a indiqué jeudi un communiqué de l'Office national du Tourisme (ONAT).

La participation à cette édition du MITT Moscou s'inscrit dans le cadre de la promotion de la destination touristique

Algérie faisant connaître notre patrimoine matériel et immatériel dans les événements internationaux", a précisé la même source.

L'ONAT, Algérie Touring Club ainsi que nombre d'agences de tourisme privées ont réservé un espace à cet événement pour assurer une participation de qualité, a ajouté le communiqué.

Le pavillon Algérie sera

conçu de manière à mettre en avant la diversité touristique, culturelle et architecturale de la destination Algérie, lit-on sur le communiqué.

La délégation algérienne a prévu plusieurs supports de promotion en langues anglaise et russe, outre l'exposition des produits d'artisanat pour faire connaître les spécificités de chaque région touristique aux visiteurs venus

des quatre coins du monde.

"Le Salon sera une occasion pour la valorisation des conventions signées lors de l'édition précédente qui a vu la participation de l'Algérie en tant qu'invité d'honneur en sus de celles signées entre les opérateurs algériens et leurs homologues russes ayant effectué une visite en Algérie au dernier trimestre 2022", a ajouté la même source.

MASCARA

Les médias au Centre d'instruction 552 spécialisé dans le transport à El-Ghomri

Le Centre d'instruction 552 spécialisé en transport "Chahid Reguiba Ghalil" dans la commune d'El-Ghomri (Mascara) relevant de la 2^e Région militaire a organisé jeudi une visite guidée au profit des médias.

La cérémonie ayant marqué la visite a été présidée par le Commandant de logistique régionale de la 2^e Région militaire, le général Boudali Boumediene, représentant le Commandant de la 2^e Région militaire, qui a souligné que "le but de la visite est de rapprocher les médias de l'institution militaire et de les informer sur la base matérielle détenue par l'Armée nationale populaire afin de renforcer le lien Armée-Nation". Cette visite, a-t-il dit, "intervient en exécution du plan d'action du ministère de la Défense nationale pour l'année 2022-2023 et dans le cadre de la politique d'ouverture aux médias adoptée par l'Armée nationale populaire", a-t-il indiqué. Pour sa part, le commandant du Centre d'instruction 552 spécialisé dans les transports d'El-Ghomri, le colonel Azzouzi Abdelkader, a souligné que la mission du Centre "est de former des hommes qualifiés capables d'exécuter des tâches dans diverses circonstances et de supporter le poids des combats dans les



différentes unités de l'Armée nationale populaire", précisant que le système de formation est caractérisé par le développement et est basé sur la préparation de l'individu physiquement et psychologiquement, mais aussi veiller à lui inculquer les diverses compétences de conduite, de combat et de maîtrise de différentes armes. "Suivant les directives du Haut commandement de l'Armée nationale populaire, nous œuvrons à élever le niveau de formation et fournir tous les moyens pour sa réussite, au travers le développement continu du système de formation et la mise à disposi-

tion de formateurs qualifiés et capables d'apporter un plus à la qualité de la formation et à l'instruction en adéquation avec les exigences des missions confiées aux conducteurs de combat et en fonction des enjeux et des défis auxquels notre pays est confronté", a souligné le colonel Azzouzi.

Le commandant du Centre d'instruction 552 spécialisé dans les transports d'El-Ghomri a fait savoir que "le Centre d'instruction 552 concentre ses efforts pour perfectionner la force de combat avec des militaires dotés d'une haute discipline et d'une formation militaire et psycholo-

gique élevée grâce auxquelles ils sont en mesure de préserver le legs noble de nos martyrs et de nos moudjahidines dans la défense de notre souveraineté nationale et la protection du caractère sacré de notre noble terre sous le slogan défi-fidélité-formation".

Lors de cette manifestation, un exposé et un documentaire sur le Centre ont été présentés, ainsi que des exercices militaires. Les représentants des médias ont visité les différentes unités et ateliers du Centre qui dispense une formation théorique et pratique à la conduite de divers véhicules légers et lourds, en plus de la formation militaire de base.

Le Centre d'instruction 552 spécialisé dans le transport a été créé le 2 novembre 1985 à El-Aleg (wilaya de M'sila) dans la 1^{ère} Région militaire sous le nom de Centre d'instruction 551 spécialisé dans le transport et a été transféré à la commune d'El-Ghomri dans la wilaya de Mascara en 1991.

En 2015, le Centre a été baptisé au nom du Chahid Reguiba Ghalil.

KHENCHELA

Mise en service de deux ouvrages d'art et d'une salle de soins

Deux ouvrages d'art, une salle de soins et une cantine scolaire sont entrés en fonction jeudi dans la commune de Khirane, à la faveur d'une visite des autorités de la wilaya de Khenchela dans cette collectivité de base.

Le wali de Khenchela, Youcef Mahiout, a procédé, au cours de cette visite, à la mise en service de deux ouvrages d'art, le premier sur le chemin communal n 22 à Klouaa Trab et le second sur le chemin de wilaya n 7 à Oued Chaaba Maleh.

Il a aussi inauguré une salle de soins à Timedguit ainsi qu'une cantine scolaire à servant 100 repas à l'école Chahid Abderezzak Amar Taghribt, dans la même collectivité locale.

Abdeljawad Zehana, directeur des travaux publics de la wilaya, a expliqué, au cours de cette visite, que ces projets étaient inscrits au titre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Khenchela. L'ouvrage d'art du chemin communal n 22 à Klouaa Trab est long de 90 m. Il a mobilisé une enveloppe financière de 110 millions DA.

Le deuxième ouvrage, implanté à Oued Chaaba Maleh et st long de 50 m et a mobilisé une enveloppe de 94 millions DA, selon les explications fournies sur place. Le même responsable a indiqué que ces ouvrages d'art vont contribuer à sortir ces localités de l'enclavement, faciliter le trafic routier reliant les communes de Babar et Chechar, et contribuer à dynamiser l'économie dans la région. Il a déclaré à la presse que la mise en service de ces réalisations permettrait d'améliorer les conditions de vie des citoyens de cette commune.

ANNABA

Importance de la formation spécialisée des partenaires de la justice (séminaire)

Les participants au séminaire international sur "Le système judiciaire et le développement économique en Algérie", dont les travaux ont été clôturés vendredi, à Annaba, ont mis l'accent sur "l'importance de relancer et de promouvoir la formation spécialisée de tous les partenaires de la justice, en premier lieu les avocats et les juges, en vue d'une mise à niveau avec les dispositions légales se rapportant aux verdicts des juridictions spécialisées".

Les recommandations des participants à ce séminaire qui s'est tenu à l'hôtel Sheraton Annaba, portent sur l'importance de la formation des avocats, pour leur permettre de maîtriser l'évolution de la pratique de la profession dans les diverses spécialités, et jouer le rôle attendu par l'évolution sociale et économique que connaît le pays.

Les recommandations insistent sur la nécessité pour les entreprises économiques de recourir aux services de l'avocat-conseil, pour prévenir les risques de litiges qui peuvent entraver leurs activités.

Les recommandations accordent également une place importante à l'intérêt que doit porter les avocats à l'évolution du pays en particulier dans le domaine de l'économie numérique et l'économie de la connaissance.

Les participants ont suivi une communication intitulée : "Le rôle du juge administratif dans la protection de l'investissement", présentée par Omar Bouraoui professeur à l'École supérieure de la magistrature, dans laquelle il a examiné les dispositions juridiques relatives à la simplification des procédures d'investissement, soulignant que la loi actuelle a consacré la transparence et l'équité dans les relations avec les investisseurs nationaux et étrangers.

Pour sa part, l'avocat français Etienne Lesage membre du Conseil de l'ordre des avocats est intervenu pour aborder la question du rôle de l'avocat conseil, dans le domaine de l'audit interne de l'entreprise afin de lui permettre d' "éviter les poursuites". Il a également mis en exergue les aspects positifs de la loi algérienne sur les investissements, notamment les mesures incitatives prévues par cette loi". Au cours des débats, les participants ont abordé la question de contentieux liés à l'investissement, la relance des défenseurs dans le développement, ainsi que les réalités de la pratique de la profession d'avocat.

Ce séminaire a été initié par l'Ordre des avocats de la région d'Annaba, en coordination avec l'union nationale des organisations des avocats algériens, dans le cadre de la célébration de la journée nationale de l'avocat (23 mars).

ORAN

Portes ouvertes sur l'École supérieure de l'administration militaire

La manifestation portes ouvertes sur l'École supérieure de l'administration militaire défunt "moudjahid Akhamokh Hadj Moussa" d'Oran dans la 2^e Région Militaire, a débuté jeudi en présence des représentants des médias et un public composé notamment d'étudiants universitaires.

Le commandant de l'École, le général Gharbi Ahmed a souligné, dans son allocution d'ouverture, que ces portes ouvertes sont "une étape importante de la stratégie de communication à travers laquelle nous œuvrons à faire connaître les structures de formation, ainsi qu'une opportunité pour mettre en exergue le rôle et les missions de cette école et la découverte de ces structures pédagogiques et ses différentes activités de formation et d'instruction".

Il a souligné que cette manifestation offre l'opportunité de prendre connaissance des conditions de sélection des élèves officiers pour la session 2023-2024, pour laquelle les inscriptions seront ouvertes immédiatement après la proclamation des résultats de l'examen du baccalauréat. Une application

sera mise à la disposition des candidats pour la préinscription en ligne sur le site /preinscription.mdn.dz, dès l'ouverture des inscriptions pour les jeunes qui souhaitent suivre une carrière militaire dans le corps de l'intendance, a ajouté le général Gharbi Ahmed.

Pour sa part, le directeur général de l'enseignement à l'École, le colonel Meguenni Abdallah a indiqué, lors d'une présentation sur l'École, que celle-ci s'appuie sur le système licence-master-doctorat (LMD) pour former les élèves-officiers actifs, notant que leur formation s'accompagne de stages bloqués et pratiques au niveau des unités de combat terrestres, navales et aériennes suivant le cursus de formation, ainsi que des visites d'études dans des établissements militaires ou au niveau d'entreprises publiques économiques.

Il a souligné que parmi les conditions générales pour accéder à l'École supérieure d'administration militaire figure l'obtention d'un taux de 12/20 durant l'année en cours en mathéma-

tiques, sciences expérimentales, gestion et économie, en plus de jouir d'une bonne constitution physique.

Par ces portes ouvertes, l'École vise également à attirer des jeunes titulaires de diplômes universitaires (Licence-Master-Ingéniorat) dans de nombreuses disciplines, dont les sciences de gestion, la finance, le droit, les sciences politiques, les statistiques et la planification, entre autres, qui désirent rejoindre les rangs de l'ANP, a-t-il souligné.

Des jeunes et des étudiants universitaires ont visité les différentes installations et espaces pédagogiques disponibles dans l'École, tels que les salles de cours, un laboratoire de langues, une salle multimédia automatisée et une bibliothèque équipée de moyens de communication modernes.

Pour rappel, l'École supérieure d'administration militaire a été créée en 1968 à Beni Messous (Alger) et a été transférée à Oran en 1975.

Elle porte le nom du défunt moudjahid Akhamokh Hadj Moussa depuis 2014.

SKIKDA

Lancement d'un stage pour les animateurs des camps d'été

Un stage au profit des animateurs de colonies de vacances (camps d'été) a été lancé en fin de la semaine à la maison de jeunes Frères Sakeur (commune de Skikda), a-t-on appris samedi du directeur de wilaya de la jeunesse et sport (DJS), Badreddine Miloud.

Le stage d'une semaine cible 50 jeunes (femme et homme) parmi les détenteurs de diplômes universitaires, selon le même responsable qui a précisé que

l'activité sera ponctuée par la programmation de séances de formation matinales et en après-midi supervisées par des spécialistes de l'université de Skikda et des cadres de la DJS.

Le stage permettra selon M. Miloud d'acquérir des connaissances dans le domaine d'animation et de distraction, ajoutant que les stagiaires se chargeront de l'accompagnement et de l'animation au profit des

estivants aux centres de vacances et de distraction répartis à travers les wilayas côtières.

Les stagiaires bénéficieront de plusieurs cours dans diverses spécialités dont l'animation culturelle et artistique et en psychologie, sociologie, la prévention sanitaire et dans les domaines de distraction (jeux) ainsi que les méthodes d'organisation de soirées.

Selon le même responsa-

ble, ce processus de formation visant une meilleure prise en charge des enfants bénéficiaires de camps, sera sanctionné par la distribution d'attestation de qualification aux stagiaires.

Pour rappel, durant la saison estivale précédente, plus de 3.400 enfants issus de plusieurs wilayas du pays en plus de délégation de la République arabe sahraoui démocratique, ont bénéficié de camping à la wilaya de Skikda.

AGRICULTURE

Filière avicole : Henni préside une réunion nationale pour examiner la régulation des prix durant le Ramadhan

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a présidé une réunion nationale regroupant des professionnels et des acteurs de la filière avicole, au cours de laquelle il a évoqué la nécessité d'œuvrer à la régulation des prix à l'occasion du mois de Ramadhan, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

La réunion, tenue mercredi, a porté sur l'importance de cette filière et les principales mesures prises par le ministère à l'effet de promouvoir la filière avicole et des viandes blanches, notamment en assurant l'approvisionnement en intrants organiques et en aliments à des prix étudés par l'Office national des aliments de bétail (ONAB).

Dans ce cadre, les représentants de la filière ont salué ces mesures qui contribuent directement à sa régulation et au contrôle de la liste des prix référentiels pour la production, convenant d'œuvrer ensemble dans le cadre d'une approche participative pour réguler le marché afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens et de fournir des produits de qualité à des prix abordables.

Dans le cadre d'une initiative de solidarité entre la Fédération nationale de la filière avicole (FNFA) et l'ONAB, il a été convenu de maintenir les prix des viandes blanches à 350 DA/kg durant tout le mois de Ramadhan, et de dé-



ployer plus de 540 points de vente à travers le pays, organisés par les groupes économiques publics relevant du secteur, selon la même source.

Le nombre de points de vente devrait augmenter pendant ce mois sacré avec la mise en place de plusieurs marchés de proximité dans toutes les wilayas du pays, note-t-on.

De leur part, les membres du Bureau national de la FNFA

ont affirmé leur engagement à la réduction des prix des viandes blanches et des œufs, à travers l'initiative de solidarité visant à offrir un produit à des prix abordables et à ouvrir des points de vente directs du producteur au consommateur. La réunion s'est déroulée en présence du président et des membres du Bureau national de la FNFA relevant de l'Union nationale des paysans

algériens (UNPA), et des représentants du Conseil interprofessionnel de la filière avicole, selon la même source.

Ont, également, pris part à cette réunion les représentants de la filière parmi les éleveurs et les producteurs, les cadres du ministère, et le Président directeur général (P-DG) de l'ONAB, ainsi qu'un représentant du Groupe a-grologistique (AGROLOG).

ENERGIE ET MINES

Tenue d'un workshop consacré au potentiel minéral de l'Algérie les 18 et 19 mars à Alger

Un workshop consacré au potentiel minéral algérien, se tiendra les 18 et 19 mars à Alger, dans l'objectif d'élaborer une feuille de route pour définir des axes de recherche et de développement du secteur minier, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.

Organisé par l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA), sous le patronage du ministre de l'Energie et des Mines, cet événement intitulé : "Ressources minérales de l'Algérie: bilan, perspectives de développement et prospective d'exploration minière", s'intègre dans la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur minier, dans le but de promouvoir les ressources minérales pour la diversification de l'économie nationale, conformément aux orientations du président de la République, ajoute le communiqué.

Ce premier workshop vise notamment

la mise au point des potentialités des ressources existantes, l'établissement d'un bilan des ressources existantes et des perspectives, le partage des connaissances et des expériences sur l'exploration et l'exploitation des ressources minières ainsi que l'élaboration d'une feuille de route et de recommandations pour définir des axes de recherche et de développement du secteur minier.

Les présentations retenues sur les principales ressources minières, à valeurs ajoutées certaines, seront animées par un panel d'intervenants composé de professeurs des universités algériennes et d'experts en ressources minérales.

Le communiqué rappelle que depuis le recouvrement de l'indépendance, de nombreux programmes d'exploration géologique et minière ont été réalisés sur fonds publics de l'Etat.

De même que des projets de recherche géo-scientifiques ont été concrétisés en

synergie avec des universitaires algériens.

Les travaux d'inventaire minéral et de synthèse des données réalisés par l'ASGA ont montré que les probabilités de découverte de nouvelles cibles prometteuses restent "importantes" au vu des contextes géologiques et métallogéniques des domaines structuraux du pays, des techniques modernes d'exploration (traitement géologique, géochimie, géophysique, de la métallogénie, etc.) et des moyens analytiques plus performants aujourd'hui, selon le communiqué.

Aujourd'hui, le moment est venu de faire le bilan des travaux réalisés pour chaque substance minérale, d'examiner les résultats obtenus, de développer un programme de prospection et d'exploration et d'offrir à la communauté le premier manuel de métallogénie de l'Algérie indispensable à chaque chercheur, étudiant ou explorateur", souligne la même source.

SONATRACH

Le taux d'avancement des travaux d'extension du nouveau port pétrolier de Skikda a atteint 90%

Le taux de réalisation du projet d'extension du nouveau port pétrolier de Skikda, un des projets stratégiques sur lesquels mise Sonatrach pour promouvoir ses exportations en hydrocarbures, a atteint 90%, a indiqué jeudi un communiqué du Groupe.

Accompagné d'une délégation de cadres gestionnaires, le PDG de Sonatrach, Toufik Hakkar, a effectué une visite de travail et d'inspection dans la zone industrielle de Skikda, où il s'est enquis du fonctionnement des unités de production de la zone industrielle en inspectant l'avancement des travaux du projet d'extension du

nouveau port pétrolier, précise le communiqué. Selon la même source, M. Hakkar a entamé sa visite en "écoutant un exposé technique au niveau du site du projet d'extension du nouveau port pétrolier dont le taux d'avancement a atteint 90%. Ce dernier est l'un des projets stratégiques sur lesquels mise la Sonatrach pour augmenter ses exportations en hydrocarbures, est-il souligné.

Le Groupe Sonatrach a également mis en avant "les dimensions économiques importantes de ce projet pour l'Algérie, car il permet d'augmenter les capacités d'exportation et de déchargement des hydro-

carbures, outre le renforcement des capacités de commercialisation du gaz naturel liquéfié (GNL) à l'étranger". A ce propos, Sonatrach a indiqué que "le trafic des navires de grande taille destinés à l'exportation connaîtra une grande relance en égard aux capacités de chargement qu'offrira le nouveau port aux méthaniers, à savoir 220.000 m3 et aux pétroliers, (de 50.000 à 250.000 tonnes)".

Lors de cette visite, M. Hakkar et la délégation qui l'accompagne se sont rendus au complexe de raffinerie de pétrole de Skikda "RAIK", où il a inspecté la zone de traitement des déchets pétroliers et

écouté les explications sur les méthodes pratiques de traitement de ces déchets. Il a inspecté, en outre, les réservoirs de fioul au complexe de raffinerie de Skikda qui ont été réaménagés pour les mettre en conformité avec les règles d'hygiène, précise le communiqué.

Le Pdg a également inspecté le projet de production de l'alkylebenzène linéaire (LAB), où l'équipe chargée de la réalisation de ce projet a donné des précisions sur le taux d'avancement des travaux du projet qui en est à l'étape de la sélection de la société de réalisation". Après avoir mis l'accent sur l'importance de ce projet qui intervient

"dans le cadre du plan de développement de l'activité pétrochimique de Sonatrach, M. Hakkar a donné des instructions pour respecter les délais fixés pour la réalisation du projet conformément aux normes internationales en vigueur". Le Groupe Sonatrach a indiqué que "le projet d'expansion du nouveau port pétrolier est l'un des grands projets qui auront un rôle positif dans le développement des profils économiques de Sonatrach sur le plan international, le port de Skikda étant le portail Est de l'exportation des hydrocarbures".

ALGER

Ouverture de la 1^{ère} édition du Salon international de l'électroménager

Le Salon international de l'électroménager, pour sa première édition, a ouvert ses portes, ce jeudi à Alger, avec la participation d'une trentaine d'exposants, dont certains proposent des promotions spéciales Ramadan.

A cette occasion, le directeur général de l'entreprise organisatrice de l'événement, Sid Ali Anis, a indiqué dans une déclaration à la presse que les exposants se sont engagés lors de cette manifestation à proposer des offres promotionnelles aux visiteurs, notamment en vue du début du mois sacré du Ramadan, la semaine prochaine.

"Le but de cette manifestation est d'exposer l'ensemble des produits disponibles sur le marché national pour le grand public pour qu'il puisse s'enquérir des nouveautés, des spécificités techniques, des pièces de rechange et service après-vente, ainsi que profiter des prix réduits et des promotions appliqués", a souligné M. Anis.

Interrogé sur la qualité des produits proposés, le même responsable a affirmé que les produits commercialisés répondent aux normes internationales, leur permettant même d'être exportés "n'importe où dans le monde".

De plus, a-t-il dit, les entreprises de ce secteur en Algérie parviennent actuellement à des taux d'intégration "très importants" allant de 45 à 85 %, ce qui réduit les coûts de production et, partant, ainsi les prix de leur commercialisation.

Pour sa part, le directeur commercial de l'entreprise "Geant Electronics", Ismail Sehili, a fait savoir que le secteur connaît un regain d'activité après la crise sanitaire du Covid-19 qui a aussi impacté les entreprises de l'électroménager.

"Désormais nous proposons une grande gamme de produits pour satisfaire la demande du citoyen algérien en terme de qualité et de prix", a-t-il indiqué, précisant que les produits de cuissons sont ceux qui connaissent le plus haut taux d'intégration avec près de 84 %.

Le responsable de l'entreprise Raylan, Smail Merzouk, a de son côté insisté sur l'intérêt de ce type de manifestations pour faire connaître les dernières technologies des produits électroménagers.

Il a également évoqué les offres promotionnelles que propose son entreprise à l'occasion du mois de Ramadan en plus de la baisse des prix de l'électroménager sur le marché national jusqu'à 30 % depuis la fin de la crise sanitaire.

Pour rappel, la 1^{ère} édition du Salon international de l'électroménager se tient de jeudi jusqu'à lundi 20 mars au Palais des expositions à Alger, avec la participation de près de 35 exposants.

L'exposition réunit les principaux fabricants et fournisseurs locaux et internationaux de renommée afin de présenter une gamme d'appareils et d'équipements ménagers, notamment des appareils de cuisine et de buanderie, des climatiseurs, ainsi que des lave-linges, des réfrigérateurs, des cuisinières, des fours, des micro-ondes, des lave-vaisselles et des aspirateurs.

Des séminaires et des ateliers animés par des professionnels du secteur sont également au menu du salon.

MARCHÉS DES CHANGES

Le yen, grand vainqueur de la semaine, poursuit sa conquête

Le yen avançait vendredi face à la plupart des devises majeures, à l'issue d'une semaine qui l'aura vu profiter des soubresauts qui ont agité les marchés financiers.

Vers 19h30 GMT, la monnaie nipponne gagnait 1,33% face au billet vert, à 131,73 yens pour un dollar, et 0,93% face à la monnaie unique, à 140,58 yens pour un euro.

Pour Joe Manimbo, de Convera, la devise japonaise a d'abord bénéficié de son statut de valeur refuge sur fond de choc bancaire qui a fait déraiper les Bourses et plonger les cours des matières premières.

"Dites-moi dans quelle direction vont les taux obligataires américains, je vous dirai dans quelle direction va le yen" face au dollar, a observé Marc Chandler, de Bannockburn Global Forex.

La violente contraction du rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans, qui s'est détérioré de plus de 0,6 point de pourcentage en huit jours, a sensiblement réduit l'écart avec son équivalent japonais,

rendant les actifs nippons plus attractifs, en relatif. Par ailleurs, rappelle Marc Chandler, avant le choc bancaire, de nombreux cambistes spéculaient sur le yen en l'utilisant notamment comme base de "carry trade". Ils empruntaient en monnaie japonaise pour investir dans des actifs d'autres pays, en particulier les bons du Trésor américain. La baisse des taux obligataires américains et la remontée du yen, prisé des investisseurs comme valeur refuge, les a poussés à se désengager en urgence de leurs positions, ce qui a fait monter la monnaie japonaise encore plus haut.

"La crise bancaire a entraîné un retournement" et des opérateurs "ont enregistré de grosses pertes en essayant de couvrir leurs positions" en rachetant du yen, ont expliqué les analystes de



JPMorgan. Quant au dollar, il lâchait du terrain face à la plupart des devises, pénalisé par l'anticipation d'une possible fin du cycle de resserrement de la banque centrale

américaine (Fed) après une dernière hausse d'un quart de point du taux directeur attendue lors de la réunion de mardi et mercredi prochains. Les opérateurs

tablent même désormais sur une série de baisses au second semestre, qui atteindraient, au total, un point de pourcentage, au minimum.

MARCHÉS BOURSISERS

Wall Street termine en baisse, la prudence de mise avant le week-end

La Bourse de New York a terminé en baisse vendredi, à l'issue d'une semaine sens dessus dessous, les investisseurs étant toujours en alerte et méfiants avant le week-end.

Le Dow Jones s'est contracté de 1,19%, l'indice Nasdaq a perdu 0,74% et l'indice élargi S&P 500 a reculé de 1,10%.

Pour Art Hogan, de B. Riley Wealth Management, la séance a été marquée par une forte aversion pour le risque, "car on ne sait pas ce qui pourrait se passer durant le week-end" sur le front des banques.

Première victime de ce climat, la banque régionale américaine First Republic, considérée comme le prochain maillon faible de la crise bancaire, qui a plongé de 33,00%,

après avoir rebondi de près de 10% la veille. L'annonce, jeudi, de l'injection de 30 milliards de dollars de dépôts par un groupe de onze grandes banques américaines dans les caisses de cet établissement californien n'aura assuré à son cours de Bourse qu'un soutien de courte durée. En une semaine, First Republic a effacé 80% de sa capitalisation boursière.

S'il a été le plus maltraité vendredi, FRC, son symbole boursier, a été accompagné dans la tourmente par d'autres banques régionales, notamment une autre californienne, PacWest (-18,95%), ainsi que Western Alliance (-15,47%), dont le siège est à Phoenix (Arizona), ou l'établissement texan Comerica (-8,44%).

Si leur dérapage a été moins spectaculaire, les géants du secteur ont aussi subi un net repli. Membres éminents du Dow Jones, Goldman Sachs (-3,67%) et JPMorgan Chase (-3,78) ont contribué à plomber l'indice phare de Wall Street.

"La volatilité qu'on a vue cette semaine a été remarquable", a commenté Christopher Low, de FHN Financial.

"Et quand vous avez une telle volatilité, cela pousse les algorithmes à vendre.

Ce n'est donc pas surprenant qu'on voit les gens retirer quelques jetons de la table avant le week-end." Pour ne rien arranger, vendredi était une journée dite des "quatre

sorcières", qui correspond à l'arrivée à échéance de plusieurs milliers de milliards de dollars de produits dérivés basés sur des indices boursiers ou des actions individuelles.

Cette échéance renforce souvent la volatilité de Wall Street lors de la séance considérée.

Autre indicateur de l'anxiété des opérateurs et de leur appétit pour les actifs jugés sûrs, les prix des bons du Trésor américains sont montés en flèche, ce qui a fait baisser leurs taux, les deux évoluant en sens opposé.

Le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans tombait à 3,43%, contre 3,57% la veille.

Pour autant, contre toute attente, le bitcoin caracolait (+7,34%), bien qu'il soit théoriquement considéré comme un actif à risque.

Il a tiré dans son sillage les valeurs liées au secteur des cryptomonnaies, telles le spécialiste du "minage" Riot Platforms (+14,89%) ou la plateforme d'échanges Coinbase (+10,62%).

Le Nasdaq s'en est mieux tiré que le Dow Jones, grâce à quelques méga-capitalisations, comme Alphabet (+1,38%) et Microsoft (+1,17%), toujours soutenues par les annonces des deux groupes sur l'intégration de l'intelligence artificielle à leurs produits.

Le constructeur chinois de véhicules



électriques Xpeng a bondi (+6,12%), malgré la publication d'une perte trimestrielle plus importante que prévu et d'un chiffre d'affaires inférieur aux attentes. Le groupe s'est néanmoins dit confiant dans le redémarrage de sa croissance.

Son concurrent Tesla a reculé (-2,17%), de même que d'autres constructeurs de véhicules électriques comme Rivian (-3,34%) ou Lucid (-1,17%).

FedEx a paradé (+7,97%), après avoir relevé ses prévisions pour l'ensemble de l'année, malgré une déception sur son chiffre d'affaires du troisième trimestre de son exercice décalé (de juin à mai). Le groupe s'attend à avoir réduit ses effectifs de 25,000 postes sur un an d'ici à fin mai.

Vers un projet de loi sur la réforme du marché boursier au Mexique

Le gouvernement mexicain présentera bientôt au parlement un projet de loi tant attendu sur la réforme du marché boursier qui vise à stimuler davantage d'inscriptions sur le marché boursier local, a indiqué vendredi le vice-ministre mexicain des Finances, Gabriel Yorio.

Ce nouveau texte sera soumis au parlement au deuxième trimestre de cette année, a ajouté Yorio, notant que ce projet de loi va inclure des réglementations simplifiées pour faciliter la cotation des entreprises et de la dette.

Le projet de loi, a-t-il affirmé, va modifier la réglementation afin de créer un nouveau cadre juridique pour les fonds spéculatifs.

Le Mexique n'a pas eu d'introduction majeure en bourse depuis plus de cinq ans et le pays possède beaucoup moins de fonds axés sur les actions que d'autres marchés émergents comme le Brésil, où les fonds spéculatifs locaux sont devenus des acteurs importants du marché.

La proposition vise à inverser la tendance au milieu de la frustration des investisseurs et des acteurs du marché qui ont vu le Mexique prendre du retard dans ce domaine.

Par ailleurs, Yorio a indiqué que le gouvernement va afficher cette année un déficit compris entre zéro et 0,5% du produit intérieur brut, un peu mieux qu'en 2022, alors que le ministère tente de réduire l'impact de la hausse des taux d'intérêt sur les finances publiques.

La Bourse de Paris a terminé en nette baisse de 1,43% vendredi, après un éphémère rebond à l'ouverture, une nouvelle fois plombée par la défiance des investisseurs à l'égard des banques. L'indice vedette CAC 40 a reculé de 100,32 points à 6.925,40 points.

Sur la semaine, il a chuté de 4,09%, sa pire performance depuis six mois.

L'indice parisien progresse toutefois encore de 6,98% depuis le début de l'année.

L'addition est encore plus salée pour les banques, avec des chutes de 16,94% en cinq jours pour Société Générale, de 14,22% pour BNP Paribas et de 9,35% pour Crédit Agricole.

La cote parisienne avait pourtant tenté un rebond à l'ouverture, dans la lignée de son gain de 2,03% jeudi, mais l'élan s'est vite brisé.

"La tendance du jour est en encore d'une grande fébrilité pour les marchés.

Il y a encore besoin de quelques jours avant de restaurer la confiance", estime Vincent Juvyns, membre de l'équipe stratégique de JP Morgan AM.

"La valeur d'une banque c'est la confiance qu'on lui porte", souligne-t-il, même si "quand on regarde sous le capot, il n'y a pas lieu" de s'inquiéter sur leur solidité.

Hors de France, les établissements jugés les plus à risque par les investisseurs ont encore été fuis, comme Credit Suisse ou First Republic aux Etats-Unis.

La Banque centrale européenne (BCE) réunit vendredi son organe de surveillance des banques en zone euro pour un "échange de vues" sur le secteur bancaire, selon l'AFP.

Les mesures de soutien des autorités américaines et suisses, les dépôts massifs de banques américaines pour assurer des liquidités à First Republic n'ont suffi à ramener le calme que quelques heures.

Après la réunion de la BCE jeudi, où l'institution a maintenu son cap, la Réserve fédérale américaine communiquera mercredi sa décision de politique monétaire.

Elle sera d'autant plus attendue que les indicateurs économiques du jour n'ont pas été bons: aux Etats-Unis, la production industrielle a stagné tandis que la confiance du consommateur a reculé plus qu'attendu, toujours à des niveaux historiquement bas.

Les investisseurs se sont une nouvelle fois tournés vers des placements perçus comme plus sûrs, notamment les emprunts d'Etat.

Le taux de l'emprunt français à 10 ans, l'échéance qui fait référence, a ainsi baissé pour atteindre 2,65% son plus bas niveau depuis le 2 février. Le 9 mars, il était encore à 3,13%.

Parties en nette hausse, les banques ont finalement subi une nouvelle décote en raison

de la défiance des investisseurs. Sur la séance, Société Générale a perdu 0,16% à 21,20 euros, BNP Paribas 1,95% à 51,68 euros et Crédit Agricole 2,29% à 10,34 euros.

Sur la semaine, seules cinq entreprises ont terminé en hausse, la plus forte étant l'entreprise technologique Dassault Systèmes, dont la valorisation boursière est favorisée quand les taux baissent. Elle a pris 3,78% à 37,62 euros en cinq séances.

Les autres meilleures performances sont pour les poids lourds du CAC dans le luxe, ou les valeurs défensives, moins sensibles aux variations de l'activité économique et vers lesquelles les investisseurs vont en phase d'incertitude.

Sur la semaine, L'Oréal a gagné 1,73% à 380,25 euros, Hermès 0,58% à 1.730,00, Sanofi 0,28% à 89,80 euros et EssilorLuxottica 0,09% à 159,75 euros.

Pernod Ricard n'a reculé que de 0,52% à 199,05 euros.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUES DURES

Le ministre de l'Intérieur annonce des mesures

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a affirmé, jeudi à Alger, que l'Algérie a pris plusieurs mesures visant à lutter contre le trafic de drogues dures et de psychotropes.

Intervenant lors d'un exposé devant la Commission de la Défense nationale de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur "la sécurité sociétale relative à la lutte contre la drogue, les bandes de quartiers et la sécurité routière", en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Merad a indiqué que "la lutte contre le trafic de drogue est l'une des priorités du secteur, au vu de sa menace sur la santé publique, l'économie nationale et la sécurité intérieure du pays", a-t-il affirmé.

Dans ce cadre, le ministre a souligné "la prise de plusieurs mesures visant à lutter contre ce phénomène, dont la création d'un groupe de travail conformément aux instructions du Premier ministre, lequel regroupe plusieurs secteurs, afin de trouver des moyens efficaces de prévention contre la toxicomanie, outre l'exploitation et la création d'un fichier sur les trafiquants et les consommateurs de drogue et le lancement d'opérations de recherche au niveau des sites ciblés".

Ces mesures prévoient, entre autres, l'organisation de patrouilles ciblant les points de vente de drogue, avec l'activation du renseignement opérationnel et le ren-



forcement des capacités d'analyse, la lutte contre l'importation illégale des produits pharmaceutiques fabriqués à base de précurseurs chimiques, la participation directe des services de Police aux activités de sensibilisation sur les drogues et les dangers inhérents à leur consommation, et la création des cellules d'écoute et d'assistance aux toxicomanes, en mettant en place un numéro vert pour faciliter le contact avec les personnes concernées".

"85.538 affaires de trafic de drogue et de psychotropes ont été enregistrées en 2022, impliquant 97.863 individus avec la saisie de plus de 5 tonnes, des chiffres élevés par rapport à 2021", a souligné M. Merad.

Concernant la sécurité

routière, le ministre de l'Intérieur a fait état de "30.977 accidents de la route enregistrés en 2022 ayant fait 3.409 morts et plus de 30.977 blessés", soulignant "la hausse du nombre de décès par rapport à l'année 2021 avec un taux de 3,52%, le facteur humain étant à l'origine de 96,96 % des accidents corporels". Dans ce sens, l'indice d'implication des chauffeurs des transports en commun dans les accidents de la route a augmenté contre une baisse de l'implication des conducteurs de motos. Il a également relevé "les mesures prises pour lutter contre ce phénomène, dont le renforcement du système législatif, le renforcement des procédures de contrôle technique des véhicules, le contrôle du trafic routier, l'ap-

plication stricte des dispositions légales contre les contrevenants, le durcissement du contrôle sur les pièces de rechange, l'importation et la vente des véhicules, l'actualisation des programmes des auto-écoles et le renforcement de leur contrôle". Evoquant la prévention et la lutte contre les bandes de quartiers, M. Merad a affirmé que les services de police avaient "pris les mesures nécessaires pour y faire face et préserver la sécurité et l'ordre publics à travers le renforcement de la sensibilisation et de la dissuasion", faisant état du recensement de "147 affaires en 2022 dans lesquelles sont impliqués 981 individus dont 539 placés en détention préventive et 118 autres sous contrôle judiciaire".

STATION DE DESSALEMENT D'EAU DE MER D'EL MACTAA À ORAN

Un plan pour augmenter la production à 500.000 mètres cubes/j fin 2023 (Arkab)



Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a annoncé, jeudi à Alger, la mise en place d'un plan de réforme pour structurer la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) d'El Mactaa (Oran), à même d'atteindre une capacité de production maximale de 500.000 mètres cubes/jour à la fin de 2023, et ce en vue de limiter les perturbations d'approvisionnement en eau potable dans les wilayas de l'ouest du pays.

Lors d'une plénière à l'APN consacrée aux questions orales sous la présidence de Fatah Brikat, vice-président, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a précisé en réponse à une question du député Rachid Cherchar (Mouvement El Bina), sur la SDEM d'El Mactaa à Mers El Hadjadj (Oran), que Sonatrach, à travers sa filiale Algerian Energy Company (AEC), a adopté un plan à deux phases qui a été approuvé par la société de dessalement d'eau d'El Mactaa, en vue d'atteindre la capacité globale maximale de 500.000 mètres cubes/jour à la fin de 2023.

La première phase de ce plan d'urgence vise à augmenter la production à 360.000 mètres cubes/j à partir de mars 2023, alors que la seconde vise une production de 500.000 mètres cubes/j en décembre 2023, soit la capacité maximale de la station, a expliqué M. Arkab qui a ajouté que l'opération se poursuit "résolument" et que l'AEC a fourni "tous les moyens techniques, financiers et humains en vue de réaliser le plan et atteindre les objectifs tracés dans les délais impartis".

Concernant les raisons des pannes au niveau de cette station, M. Arkab a imputé cela "à des problèmes de conception qui ont perturbé le fonctionnement de la station" ainsi que "le manquement de la société singapourienne Hyflux quant à l'exploitation et la maintenance de la station suivant le contrat conclu avec elle".

Par ailleurs, le ministre de l'Energie a rappelé que la wilaya d'Oran avait également bénéficié, dans le cadre du plan du gouvernement à moyen terme, d'un projet de réalisation d'une station de dessalement à "Cap Blanc" d'une capacité de 300.000 m³/jour, précisant que les travaux au niveau de cette station connaissent "un taux d'avancement acceptable".

Cette infrastructure vient s'ajouter à la station "Kahrama", laquelle va couvrir la wilaya d'Oran et les wilayas avoisinantes de manière suffisante et régulière en eau potable d'ici fin 2024.

A ce propos, M. Arkab a mis en avant le plan du gouvernement à moyen terme prévoyant la réalisation de cinq projets de stations de dessalement dans les wilaya d'El Taref, Bejaia, Boumerdes, Tipasa et Oran d'une capacité de 300.000 m³/jour chacune, en vue de satisfaire régulièrement les besoins des citoyens en matière d'eau potable.

A une question sur la possibilité de charger le centre d'approvisionnement en carburant à Biskra de la distribution du GPL aux wilayas avoisinantes, M. Arkab a affirmé que ces wilayas bénéficiaient d'une couverture suffisante pour leurs besoins en carburant sans difficulté aucune "à travers les centres d'approvisionnement de ce carburant à Batna et Touggourt, ajoutant que "toutes les procédures nécessaires ont été prises par les services de Naftal en vue de garantir une distribution continue sans interruption".

APS

JUSTICE

Une protection juridique du notaire pour assurer la stabilité des opérations administratives

Les participants à un colloque national sur "la responsabilité pénale du notaire dans le cadre de la pratique judiciaire", tenu jeudi à Tamanrasset à l'initiative de la Chambre régionale des notaires, région-Centre, ont insisté sur l'importance de la protection juridique du notaire pour garantir la stabilité des pratiques administratives.

Les intervenants, des notaires et autres cadres du corps de la justice, ont mis en avant la mission du notaire dans les diverses opérations administratives officielles, en tant qu'officier habilité par l'Autorité publique.

Dans ce cadre, le président de la Chambre régionale des notaires-Région-centre, Nadjem Reggani, a mis en exergue la nécessaire protection du notaire en sa qualité d'officier public et de garant de la stabilité, au moment où son collègue, président de la Chambre nationale des notaires, Ramdane Bougoufa, a insisté sur la nécessité d'éviter les poursuites pénales "parfois vexantes" à l'en-

contre de notaires. Dans le même sillage, le président du comité d'organisation de la Chambre des notaires région-centre, Mounir Chouchane, a affirmé que le notaire est à la fois un garant, un enquêteur et une soupape de sécurité et de stabilité des opérations administratives.

"Il est surtout un protecteur des contractants et il appartient de lui garantir la sécurité pour lui permettre de mener sa mission dans de bonnes conditions", a-t-il soutenu.

Le représentant de la Direction Générale des domaines, Farid Arzani, a abordé, pour sa part, le volet de la numérisation dans le développement du secteur de la conservation foncière et du cadastre, et ses rapports étroits et distingués avec les organismes de notariat.

Dans une communication intitulée "les raisons de la responsabilité pénale du notaire", Nassim Balhou, notaire de la wilaya de Msila, a passé en revue la question de la révision de la loi organisant la profession de notaire, plaçant notam-

ment pour la révision de la condition d'expérience professionnelle requise chez le notaire et la révision à la hausse de la durée de formation des notaires, une année s'avérant "insuffisante", selon lui.

De son côté, le notaire de la wilaya de Tizi-Ouzou, Youcef Meziani, a évoqué, dans son exposé "le cadre de la responsabilité pénale du notaire", l'importante définition les erreurs que pourrait commettre le notaire dans l'exercice de ses fonctions, avant de soutenir que le notaire représente un important poste dans le corpus juridique de l'Etat et par la mission d'officier public qu'il mène.

M. Meziani a, à ce titre, souligné l'importance de la formation du notaire pour qu'il mène à bien ses missions et lui épargner des erreurs aux conséquences punitives.

Initié en coordination avec le Haut conseil de notariat et la Chambre nationale des notaires, ce colloque devra être sanctionné par l'adoption de recommandations.

ANNABA TRIBUNAL D'EL-HADJAR

60 individus placés en détention provisoire après avoir attaqué le siège de la Sûreté urbaine de Sidi Salem

Le Tribunal d'El-Hadjar (Cour d'Annaba) a ordonné le placement en détention provisoire de 60 suspects pour entrave au fonctionnement normal du siège de la Sûreté urbaine de Sidi Salem avec menace et agression avec usage d'armes sur des éléments de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions, a indiqué un communiqué du parquet du même tribunal.

"Conformément à l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le Tribunal d'El-Hadjar informe l'opinion publique qu'en date du 9 mars 2023, les services de la Sûreté urbaine de Sidi Salem sont intervenus suite à un appel signalant qu'une femme était séquestrée et menacée de mort par son mari (B.F.), a précisé le communiqué.

"Une heure après l'incident, le siège de la Sûreté urbaine susmentionnée a fait l'objet d'une tentative d'assaut par un groupe d'individus armés et munis de chiens d'attaque, dirigé par le

mari de la victime, ayant causé des préjudices corporels au personnel de police et entraîné des dégâts matériels", a ajouté la même source.

"Le 15 mars 2023, soit ante (60) suspects ont été déférés au Tribunal selon la procédure de comparution immédiate pour entrave au fonctionnement normal d'un établissement public avec menace et usage d'armes, agression avec violence sur des éléments de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions, participation à une rixe, désobéissance, réunion de bandes de quartier ayant entraîné des coups et blessures, destruction volontaire de biens et incitation à un attroupement armé", a souligné le communiqué.

Le Tribunal d'El-Hadjar a ordonné "le placement en détention provisoire de tous les accusés et le report de l'audience au 22 mars 2023", a conclu le communiqué.

ENVIRONNEMENT

Les forêts de montagne disparaissent à un rythme qui s'accélère

L'exploitation forestière, les incendies et l'agriculture causent la disparition de forêts de montagnes à un rythme de plus en plus rapide, selon une nouvelle étude publiée vendredi.

Les montagnes abritent 85% des oiseaux, mammifères et amphibiens du monde, notamment dans les forêts, ce qui rend la perte de celles-ci alarmante pour la biodiversité.

Les forêts de montagne recouvraient 1,1 milliard d'hectares de la planète en 2000, selon les auteurs de cette étude publiée dans la revue *One Earth*.

Mais au moins 78,1 millions d'hectares, soit 7,1% du total, ont disparu entre 2000 et 2018, ont-ils déterminé grâce aux données de satellites. Cela représente une zone plus grande que la taille du Texas.

Et le rythme de leur disparition s'accélère: les pertes récentes étaient 2,7 fois plus importantes qu'au début du siècle.

Les auteurs de ces travaux alertent en particulier sur le fait que les zones les plus touchées (42% du total), et qui voient également l'accélération la plus importante, sont les forêts tropicales de montagne, qui abritent un trésor de diversité et sont le refuge de nombreuses espèces menacées.

"Les pertes dans les montagnes de forêt des zones tropicales augmentent très rapidement, davantage que dans les autres régions", a déclaré à des médias Zhenzhong Zeng, co-auteur de l'étude.

"Et la biodiversité est très riche à ces endroits, donc l'impact est immense." L'altitude et les fortes pentes ont historiquement limité l'exploitation de ces forêts par les humains, notent les chercheurs.

Mais depuis le tournant du siècle, elles ont de plus en plus été ciblées pour leur bois et l'agriculture.

L'exploitation forestière est responsable de 42% de la perte de forêts de montagne, suivie des feux de forêts (29%), l'agriculture itinérante (15%), et l'agriculture perma-



nente ou semi-permanente (10%), selon l'étude. L'agriculture itinérante implique de défricher une terre et l'utiliser pour quelques années avant de l'abandonner jusqu'à ce qu'elle redevienne fertile.

"Les facteurs sont différents pour différentes régions", a expliqué Zhenzhong Zeng. "Pour les zones boréales, c'est causé par le changement climatique, car il y a une hausse des températures" particulièrement marquée dans l'Arctique, favorisant les incendies, a-t-il.

"Nous devons réduire l'utilisation de combustibles fossiles pour ralentir le changement climatique", a-t-il souligné.

L'expansion de l'agriculture est le facteur le plus important pour les pertes enregistrées en Asie du Sud-Est.

"Les gens plantent davantage d'arbres à caoutchouc ou de palmiers à huile pour obtenir davantage de produit", explique Zhenzhong Zeng. Et ils "ont besoin de plus de terres pour faire pousser du maïs et

nourrir leurs poulets". L'agriculture itinérante a surtout lieu en Afrique et en Amérique du Sud.

Selon l'étude, c'est en Asie que la disparition des forêts de montagne est la plus prononcée: 39,8 millions d'hectares, soit un peu plus de la moitié du total perdu.

L'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Australie et l'Europe ont également enregistré des pertes importantes. "Pour les zones tropicales, il faut que les gens vivent avec la forêt, pas qu'ils coupent la forêt", a souligné le chercheur.

Dans certaines zones, les scientifiques ont observé une repousse, mais pas toujours des espèces locales, et surtout sans compenser les pertes, a souligné Xinyue He, également co-auteur de l'étude.

Les efforts de préservation des forêts doivent être intensifiés, a-t-elle dit, avec davantage de contrôles et de réglementations. Selon elle, "établir des zones protégées peut aider à réduire les pertes".

BRÉSIL

Quatre morts dans un accident d'hélicoptère à Sao Paulo

Quatre personnes ont été tuées vendredi après que l'hélicoptère dans lequel elles se trouvaient s'est écrasé dans une rue de Sao Paulo, la plus grande métropole d'Amérique du Sud, ont annoncé les pompiers brésiliens.

L'accident s'est produit à 14h35 heure locale dans le quartier de Barra Funda situé dans l'ouest de la ville, ont-ils tweeté. Les pompiers, qui font partie de la police militaire de l'Etat de Sao Paulo, ont ajouté que neuf

véhicules ont été endommagés par l'accident, précisant qu'ils étaient "en attente d'informations supplémentaires". Selon les médias locaux, l'hélicoptère était un Robinson R44 Raven II qui appartenait, apparemment,

à une compagnie de taxi aérien. Sao Paulo compte 411 hélicoptères privés enregistrés, avec 2.200 trajets quotidiens en 2021, selon l'Association brésilienne des pilotes d'hélicoptère (Abraphe).

Opération policière en réaction aux attaques dans le nord-est du Brésil

Les forces de sécurité brésiliennes ont mené une opération vendredi contre des gangs criminels qui sèment la terreur depuis quatre nuits dans des dizaines de villes du nord-est du pays.

L'opération policière au cours de laquelle un suspect a été tué et 17 personnes ont été arrêtées a visé des membres de gangs dans trois villes, dont Natal, la capitale de l'Etat du Rio Grande do Norte.

Elle était destinée à mettre un terme aux incendies de véhicules et tirs sur des bâti-

ments publics commandités, selon les autorités, par des chefs de gangs emprisonnés qui entendaient ainsi protester face au transfert, en janvier dernier, de certains d'entre eux dans des prisons situées en dehors de l'Etat.

Selon les médias locaux, plus de 40 villes du Rio Grande do Norte ont été touchées par la vague de violence: incendie de voitures, camions, autobus et un centre de santé, et tirs d'armes automatiques sur des voitures de police, des entreprises et des

bâtiments publics. Le gouvernement du président Luiz Inacio Lula da Silva a envoyé des centaines de policiers nationaux pour renforcer les forces de sécurité locales.

Les renforts atteindront le nombre de 500 d'ici samedi, a indiqué la gouverneure du Rio Grande do Norte, Fatima Bezerra.

"On gagnera ce combat et tout reviendra à la normale", a-t-elle écrit sur Twitter.

Trois membres de gangs ont été tués et 97 ont été arrêtés depuis le début des violences mardi.

FRANCE

Plus de 900 dauphins échoués sur la côte atlantique cet hiver

Au moins 910 dauphins se sont échoués sur les plages du littoral atlantique français depuis la mi-décembre, selon un nouveau décompte de l'observatoire océanographique Pelagis, qui a enregistré une nouvelle vague "intense" de plus de 400 échouages depuis une semaine.

"Environ 420 échouages de petits cétacés" ont été recensés sur la côte atlantique entre le 10 et le 17 mars, dont 120 rien que sur le week-end des 11 et 12 mars, un chiffre "sans précédent", a détaillé vendredi Pelagis, précisant qu'il s'agissait de recensements encore "non consolidés". "L'état des car-

casses semble être très varié indiquant que les conditions de dérive ont ramené à la côte des dauphins morts depuis seulement quelques jours à plusieurs semaines", relève Pelagis, qui recense les échouages de cétacés sur la façade atlantique depuis 1970.

"Les quelques carcasses examinées révèlent pour la plupart des traces de capture dans un engin de pêche", fait valoir l'organisme. Une première vague "intense" était survenue en début d'année, avec plus de 360 échouages enregistrés de mi-décembre 2022 à fin janvier 2023, av ant une relative accalmie (130 échouages entre début

février et début mars), liée selon Pelagis à des conditions de dérive des carcasses vers la côte "moins favorables".

De 2017 à 2020, on avait recensé en moyenne 850 échouages chaque hiver.

La majorité des échouages interviennent ordinairement en février et mars, période où les dauphins se rapprochent des côtes pour trouver leur nourriture et ont donc le plus d'interactions avec les pêcheurs, selon les associations de défense de l'environnement.

Face aux ONG et aux scientifiques qui réclament une interruption temporaire de la pêche, le gouvernement a privilégié

jusqu'ici des mesures de documentation du phénomène et des solutions techniques, comme des caméras embarquées ou des répulsifs sur les bateaux. Fin février, la rapporteur publique du Conseil d'Etat s'est prononcée en faveur de la mise en place d'ici à six mois de fermetures dans le temps ou pour quelques zones géographiques de certaines pêches jugées responsables du décès de nombreux dauphins.

La décision de la plus haute juridiction administrative française, saisie par plusieurs associations environnementales, est attendue prochainement.

APS

CHINE

Le réseau de métro de Pékin atteindra les 837 km en 2023

Le réseau de métro de Pékin atteindra les 837 km de longueur, d'ici la fin de cette année, avec la construction d'une nouvelle ligne et la mise en service de nouvelles portions de deux lignes, a indiqué le Bureau du centre de construction des projets majeurs de Pékin.

Selon le plan, la nouvelle ligne à construire est une ligne secondaire de la première ligne de métro de Pékin, la ligne 1, qui relie l'est et l'ouest de la capitale chinoise.

Le prolongement nord de la ligne 17 dans l'est de la ville et la partie restante de la ligne 16 dans le sud-ouest de la ville seront mis en service d'ici la fin de l'année, a déclaré le responsable du Bureau du centre de construction des projets majeurs de Pékin, Yang Chengshan. Ces nouvelles lignes amélioreraient, a-t-il ajouté, le réseau de métro de Pékin et permettraient d'alléger la pression dans le centre-ville, en promouvant également le développement coordonné de la région Pékin-Tianjin-Hebei et la construction de l'arrondissement de Tongzhou, centre auxiliaire de la capitale chinoise.

AUSTRALIE

Des millions de poissons morts bouchent une rivière

Des millions de poissons morts en décomposition ont bouché une importante partie d'une rivière située dans le sud-est reculé de l'Australie touché par une forte vague de chaleur, ont expliqué vendredi les autorités locales.

Le gouvernement de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud a rapporté que des "millions" de poissons sont morts dans la rivière Darling près du village de Menindee, soit la troisième extinction de masse dans la zone depuis 2018.

Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ont montré des bateaux au milieu d'épais bancs de poissons flottants, la surface du cours d'eau quasiment invisible.

Selon le gouvernement local, les populations de harengs osseux et de carpes ont fortement augmenté dans la rivière à la suite des récentes inondations, mais l'eau s'est retirée depuis.

"La mort de ces poissons est liée au faible niveau d'oxygène dans l'eau (hypoxie), car les eaux de crue se retirent", a expliqué l'autorité dans un communiqué, ajoutant que la vague de chaleur aggrave ce phénomène.

Les précédentes extinctions massives de poissons à Menindee avaient déjà été attribuées au manque d'eau dans la rivière, mais également à la prolifération d'une algue toxique sur près de 40 kilomètres. Le village de 500 habitants a été ravagé par les inondations et la sécheresse ces dernières années.

EQUATEUR

Saisie de près de 4 tonnes de cocaïne à destination de l'Afrique

L'Equateur a saisi vendredi dans le port de Guayaquil près de quatre tonnes de cocaïne destinées à la Sierra Leone, en Afrique, a annoncé la police équatorienne. La drogue, détectée par un chien policier, se trouvait dans un conteneur transportant des conserves de pêche destinées à l'exportation, a déclaré le général Pablo Ramirez lors d'une conférence de presse. Au total, "3,8 tonnes" de stupéfiants ont été saisies, a-t-il précisé. En Equateur, cette quantité est évaluée à environ 7,5 millions d'euros mais elle représente plus de 223 millions d'euros à la revente à l'étranger. "Nous avons empêché la circulation de 37 millions de doses de drogue", a également tweeté la police équatorienne.

Celle-ci a saisi depuis janvier 2023 quelque 40 tonnes de drogue et arrêté plus de 2.500 personnes pour trafic de stupéfiants. Dans les ports du pays, "19 tonnes de chlorhydrate de cocaïne" ont été saisies, a détaillé le général Ramirez.

TIZI-OUZOU

Plaidoyer pour une meilleure prise en charge de la santé mentale (Spécialistes)



Des participants à un congrès national de psychiatrie, organisé jeudi à Tizi-Ouzou, ont plaidé pour "une meilleure prise en charge de la santé mentale" pour faire face aux défis et exigences du contexte social actuel.

"Stigmatisée par le passé, la psychanalyse algérienne a réalisé aujourd'hui des avancées notables, mais, nécessite toujours d'avantage d'efforts et de moyens pour faire face aux exigences du contexte actuel", a souligné le Professeur Madjid Tabti, chef de service pédopsychiatrie de l'EHS de Chéraga (Alger).

Citant les réalisations des 20 dernières années en matière de formation et de réalisation d'infrastructures, le Pr Tabti a appelé à "mettre en place un consensus protocolaire pour une meilleure prise en charge pluridisciplinaire du patient".

"La conjoncture actuelle, où des paramètres exogènes, socioéconomiques, notamment, sont venus se greffer aux pathologies préexistantes, appellent une amélioration de la prise en charge du patient", a-t-il soutenu.

Et dans ce sillage, il a fait remarquer que "la promotion de la santé mentale passe par celle de la santé en général, et surtout avec l'avènement de différents types d'addictions, devenues saillantes, qui n'épargnent aucune frange, ni catégorie de la société".

Un constat et une recommandation partagée par le Pr Amel Abassi de l'EHS de Oued Amizour (Béjaïa) qui a estimé que "les addictions sont en progression permanente au sein de la société".

Une situation, a-t-elle ajouté, "qui exige la formation d'avantage de psychiatre, pas qu'à la psychiatrie mais aussi au traitement de toutes sortes d'addictions".

De son côté, le Pr Abbas Ziri, responsable du service psychiatrie du CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou, a considéré que "la psychiatrie en Algérie a accompli d'énormes avancées" depuis l'indépendance, mais, reste "en deçà des exigences du contexte actuel marqué par de profondes mutations au sein de la société".

Abordant, lui aussi, le fléau des addictions, il dira que celles-ci "doivent être d'abord combattues par la prévention et ensuite contenues par les soins psychiatriques".

Organisé par l'EHS de psychiatrie Fernane Hanafi de Oued Aïssi en collaboration avec d'autres organismes de santé locaux, cette rencontre, la 21e du genre, a réuni des spécialistes de différentes structures de santé à travers le pays.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

5 nouveaux cas et aucun décès

Cinq (05) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) ont été enregistré, alors qu'aucun décès n'a été déploré, alors que 3 guérisons ont été recensées ces dernières 24 heures en Algérie, indique hier le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 271.548 cas, celui des décès demeure inchangé (6.881), tandis que celui des patients guéris passe à 182.839 cas.

En outre, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, note la même source.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène et la distanciation physique.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Présentation de projets de création de 9 structures de santé de proximité et de 4 établissements hospitaliers spécialisés

Deux (2) projets de décrets exécutifs portant création de 9 structures de santé de proximité et de 4 établissements hospitaliers spécialisés dans plusieurs wilayas, ont été présentés mercredi, lors de la réunion du gouvernement, présidée par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane.

Le ministre de la Santé a "présenté deux (2) projets de décrets exécutifs portant création de neuf (9) structures de santé de proximité et création de quatre (4) établissements hospitaliers spécialisés", indique un communiqué des Services du Premier ministre.

"Le premier projet de décret exécutif vise à compléter la liste des établissements, annexée au décret exécutif n°07-140 du 19 mai 2007 et ce, par la création de neuf (9) structures de santé de proximité dans les wilayas de Chef, Sétif, Oran, Illizi,



Ghardaïa, Relizane et Touggourt", précise le communiqué. La création de ces établissements "s'inscrit dans le cadre du plan de développement du secteur de la Santé et permettra la prise en charge sanitaire des populations des régions concernées", ajoute la

même source, soulignant qu'"elle contribuera également à faciliter l'accès aux soins et prestations sanitaires ainsi que l'allègement de la pression sur les autres établissements publics hospitaliers se trouvant au niveau de ces wilayas". Quant au deuxième projet de

décret exécutif, il vise à "compléter la liste des établissements hospitaliers spécialisés, annexée au décret exécutif n°97-465 du 2 décembre 1997 et ce, par la création de quatre établissements hospitaliers spécialisés dans les wilayas d'Oran, Tamanrasset, Laghouat et Batna".

"La création de ces structures s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des brûlés qui sont en nombre croissant ces dernières années à cause, notamment des catastrophes naturelles et rentre également dans le cadre de la mise en œuvre des plans nationaux pour la promotion de la santé mentale et la lutte anti-cancer ainsi que pour la réalisation des programmes de prévention pour la prise en charge des femmes enceintes et des enfants", conclut le communiqué.

NÉPHROLOGIE

L'alimentation saine préserve la fonction rénale (spécialiste)

L'adoption d'un régime alimentaire sain et l'abstention de la prise abusive de médicaments, préservent le rein et conservent sa bonne fonction, a affirmé jeudi à Tizi Ouzou un spécialiste en néphrologie.

Lors d'une rencontre sur la santé rénale, Pr. Mohamed Bouchir, médecin chef du service néphrologie au CHU Nedir Mohamed qui organise l'évènement, a mis en garde sur les dangers d'une mauvaise alimentation, riche en gras, sucre et sel, notamment, de la déshydratation, du manque d'activité physique, ainsi que de la surmédication et de l'automédication, sur la fonction rénale.

"Certains comportements sont très nocifs pour les reins.

Il s'agit, entre autres, de la consommation abusive de médicaments, soit dans le cadre de l'automédication (généralement par la prise d'antidouleurs qui ne sont pas, souvent, nécessaires), soit suite à des prescriptions excessives par quelques médecins", a-t-il relevé.

Dans le même sillage, le spécialiste a

également conseillé d'espacer les examens au scanner pour les cas nécessitant le recours régulier à cet examen, expliquant que le recours répétitif au scanner expose le corps, le rein y compris, aux dangers des rayons x. Pr. Bouchir a fait également cas du problème de "rétention volontaire d'urine", un comportement observé notamment chez des femmes, qui préfèrent se retenir et attendre de rentrer chez elles, pour se soulager.

"Retenir ses urines peut entraîner la formation de calculs et altérer la fonction du rein", a-t-il mis en garde, en soulignant que "le rein filtre 180 litres de sang/jour, et s'il fonctionne mal et que le taux d'urée est très élevé dans le sang, le sujet peut entrer dans un coma qui pourrait lui être fatal".

Concernant les facteurs de risque d'une insuffisance rénale, il a évoqué, notamment, l'hérédité, l'hypertension artérielle, l'obésité, la déshydratation (ne pas boire suffisamment d'eau) et le diabète.

"40 % de diabétiques insulinodépendants et 20 à 30 % des diabétiques de type 2

souffrent d'une insuffisance rénale", a-t-il dit, relevant que le diabète et l'hypertension artérielle sont responsables de 40 à 60 % des cas d'insuffisance rénale.

Le spécialiste a expliqué que les premiers symptômes d'un dysfonctionnement des reins sont la fatigue, la peau jaunâtre et l'anémie.

De son côté, le responsable de l'unité de transplantation rénale au CHU Nedir Mohamed, Pr. Lynda Badaoui, a indiqué que cette unité a réalisé, depuis le lancement de sa nouvelle activité en 2006 à ce jour, 210 greffes du rein à partir d'un donneur vivant apparenté. Sept (7) transplantations ont été réalisées en 2022, a-t-elle relevé.

L'unité de transplantation rénale du CHU qui traite 150 malades, à raison de trois séances de dialyse par semaine, a greffé depuis janvier dernier 3 patients et compte réaliser plus d'une vingtaine de transplantations rénales d'ici à la fin de l'année en cours, a indiqué Pr.

Badaoui, qui a noté que la wilaya compte un millier de malades dialysés.

BORDJ BOU ARRERIDJ

La wilaya sera bientôt renforcée en moyens humains et en infrastructures (ministre)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a souligné jeudi à Bordj Bou Arreridj que cette wilaya sera bientôt renforcée en encadrement médical et en infrastructures de santé dans l'optique d'améliorer les prestations sanitaires au profit de la population de la région. Lors d'un point de presse qu'il a tenu à l'hôpital des urgences médico-chirurgicales, Ahmed-Benabid à la ville de Bordj Bou Arreridj, le ministre a indiqué que la wilaya de Bordj Bou Arreridj "sera renforcée par l'arrivée prochaine de nouveaux médecins spécialisés, ce qui permettra une meilleure couverture sanitaire de la wilaya".

M. Saihi a, dans ce même contexte, ajouté que l'hôpital 60 lits de la commune de Zemmoura en cours de réalisation "sera inauguré l'été prochain et sera d'un apport certain pour la population de cette région montagneuse", précisant que des instructions fermes ont été données afin que les délais de réalisation du projet soient respectés. Cette structure qui va combler les besoins en matière de services sanitaires dans la région "sera inaugurée en août prochain avant qu'elle soit



opérationnelle au courant de septembre 2023", a indiqué, le ministre, soulignant que d'autres structures vont renforcer le secteur et la carte sanitaire de la wilaya à l'instar d'un hôpital d'une capacité de 60 lits pour la commune d'El Hamadia au sud de la wilaya et un autre pour la ville de Bordj Bou Arreridj spécialisé des maladies cardio-vasculaires.

Le ministre de la santé a entamé sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj à la polyclinique de la cité 5 juillet afin de s'enquérir du déroulement de l'opération de numérisation du secteur avant d'inspecter les travaux de réalisation de l'hôpital 60 lits de la commune de Zemmoura.

L'hôpital des urgences médico-chirurgicales Ahmed-Benabid de Bordj Bou Arreridj a été la dernière étape de la visite du ministre de la santé dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

CORONAVIRUS

Le Covid ne sera bientôt pas plus dangereux que la grippe saisonnière (OMS)

Le Covid-19 sera bientôt comparable à la menace de la grippe saisonnière, affirme vendredi l'Organisation mondiale de la santé, qui espère abaisser cette année encore son niveau d'alerte maximal, ont rapporté des médias.

"Je pense que nous arrivons au point où nous pouvons considérer le Covid-19 de la même manière que nous considérons la grippe saisonnière, à savoir une menace pour la santé, un virus qui continuera à tuer, mais un virus qui ne perturbe pas notre société ou nos systèmes hospitaliers", a déclaré le chef des programmes d'urgence de l'OMS, Michael Ryan, lors d'une conférence de presse.

A ses côtés, le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, s'est dit "très satisfait de constater que, pour la première fois, le nombre hebdomadaire de décès signalés au cours des quatre dernières semaines a été inférieur à celui enregistré lorsque nous avons uti-



lisé le mot "pandémie" pour la première fois, il y a trois ans". "Nous sommes certainement dans une bien meilleure position aujourd'hui qu'à n'importe quel moment de la pandé-

mie", a-t-il observé. Il s'est ainsi montré "confiant" quant au fait que l'OMS pourrait abaisser son niveau d'alerte maximal "cette année".

L'OMS avait décrété cette

"urgence de santé publique de portée internationale" le 30 janvier 2020 - lorsque le monde comptait moins de 100 cas et aucun décès en dehors de la Chine - mais ce n'est que lorsque le Dr Tedros avait qualifié la situation de pandémie, en mars 2020, que le monde avait pris la pleine mesure de la gravité de la menace sanitaire. "Nous avons déclaré une urgence sanitaire mondiale pour inciter les pays à prendre des mesures décisives, mais tous ne l'ont pas fait", a-t-il rappelé vendredi.

"Trois ans plus tard, près de sept millions de décès dus au Covid-19 ont été signalés, bien que nous sachions que le nombre de décès dus au Covid-19 est plus élevé", a-t-il indiqué.

Inde: six Etats indiens appelés à renforcer leur vigilance face à l'augmentation des cas

Six Etats indiens ont été invités jeudi, à renforcer leur vigilance face à l'augmentation du nombre de cas liés à la pandémie de nouveau coronavirus, ont rapporté des médias vendredi.

Le ministère indien de la Santé a appelé les gouvernements locaux à adopter une approche qui repose sur l'évaluation des risques afin de prévenir et de contenir la propagation du Covid-19.

Ainsi, une lettre a été adressée aux Etats du Maharashtra, du Karnataka, du Gujarat, du Kerala, du Tamil Nadu et du Telangana, leur demandant d'être attentifs aux tests, au traitement, au suivi et à la vaccination. Quelques Etats signalent un nombre

plus élevé de cas de Covid-19, "ce qui indique une possible propagation localisée de l'infection et la nécessité de suivre une approche basée sur l'évaluation des risques pour prévenir et contenir l'infection, sans perdre les acquis obtenus jusqu'à présent dans la lutte contre la pandémie", a indiqué le secrétaire fédéral à la Santé, Rajesh Bhushan, dans une lettre reprise par des médias.

Le responsable, a invité les Etats concernés, à examiner la situation de la Covid-19 et la mise en œuvre de mesures nécessaires pour une gestion rapide et efficace de la maladie.

"Il est essentiel que l'Etat maintienne une surveillance stricte et prenne des mesures préventives si

nécessaire dans toutes les zones préoccupantes afin de contrôler la propagation émergente de l'infection", a-t-il déclaré.

Selon les données du ministère de la Santé publiées vendredi, 796 nouveaux cas de Covid-19 ont été signalés dans ce pays d'Asie du Sud au cours des dernières 24 heures. L'Inde a également signalé cinq nouveaux décès, ce qui porte à 530.795 le nombre total de morts dues à la pandémie.

En Inde, les cas de grippe ont également augmenté dans de nombreuses régions et les symptômes sont similaires à ceux de la Covid-19.

Les patients se plaignent d'une indisposition prolongée, de toux, de fièvre et de problèmes respiratoires.

AFRIQUE

Une flambée de choléra touche 53.660 personnes et fait 1.282 morts (CDC Afrique)

Un total de 53.660 cas de choléra ont été confirmés alors qu'une épidémie frappe plusieurs pays africains depuis février 2023, a annoncé le Centre africain de contrôle des maladies (CDC Afrique).

Au total, 13 pays africains ont signalé des cas de choléra depuis le début de l'année, et cinq pays d'Afrique australe ont identifié des preuves de propagation transfrontalière de la maladie, a déclaré le CDC Afrique lors d'un point-presse ce jeudi.

La propagation transfrontalière du choléra est également probable dans les pays d'Afrique de l'Est, a averti l'agence de

santé spécialisée de l'Union africaine (UA), qui compte 55 membres. Le CDC Afrique a indiqué que 1.282 personnes étaient mortes du choléra dans les 13 pays membres de l'UA lors de la dernière épidémie.

"Le Malawi représente plus de 70% des cas signalés sur le continent cette année, l'épidémie ayant été signalée dans les 29 districts du pays", a déclaré le CDC Afrique.

Le centre a ajouté qu'un cyclone qui a frappé les pays d'Afrique australe au début du mois et causé d'énormes dégâts humains et matériels entravait les efforts de lutte contre le choléra.

ETHIOPIE

L'OMS intensifie sa réponse sanitaire pour les réfugiés somaliens

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a fait savoir qu'elle intensifierait sa réponse sanitaire pour les réfugiés somaliens nouvellement arrivés en Ethiopie.

Le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a récemment révélé que près de 100.000 réfugiés somaliens étaient arrivés dans la zone de Dollo dans la région Somali en Ethiopie, pour échapper aux heurts et à l'insécurité dans la ville de Las Anod dans la région de Sool. La plupart de

ces nouveaux arrivants sont des femmes et des enfants, souvent non accompagnés, ainsi que des personnes âgées, a noté l'OMS.

Dans un communiqué publié jeudi soir, le bureau de l'OMS en Ethiopie a fait savoir qu'il intensifierait sa réponse sanitaire pour renforcer l'accès aux services de santé essentiels pour les réfugiés et les populations d'accueil dans la zone de Dollo.

La zone de Dollo, où sont accueillis les réfugiés, est

actuellement affectée par la plus grave sécheresse qu'ait connue la région étendue de la Corne de l'Afrique depuis plus de 40 ans, après cinq années de suite des pluies insuffisantes.

"L'impact sévère de la sécheresse a plongé des milliers de foyers dans l'insécurité alimentaire, augmenté le nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë, provoqué des mouvements de population importants et des déplacements de bergers à la recherche d'eau, et aggravé

le risque de maladies et d'épidémies", a indiqué l'OMS.

Le même organisme a déclaré avoir livré 12 kits sanitaires d'urgence inter-agence ainsi que des kits de traitement de la malnutrition aiguë sévère à tous les dispensaires de la zone de Dollo.

Il a également indiqué avoir redéployé son personnel et mobilisé davantage d'experts techniques en réponse à la crise sanitaire dans la région.

BURUNDI

Le Burundi déclare une épidémie de poliovirus circulant de type 2 (OMS)

Les autorités sanitaires du Burundi ont déclaré, vendredi, une épidémie de poliovirus circulant dérivé d'une souche vaccinale de type 2 (PVDVc2) après avoir confirmé la présence de huit poliovirus pour la première fois en trente ans, a annoncé l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Les cas ont été confirmés chez un enfant de quatre ans du district d'Isalé, dans l'ouest du Burundi, qui n'avait pas été vacciné contre la poliomyélite, ainsi que chez deux autres enfants qui étaient en contacts avec le garçon de quatre ans, précise la même source ajoutant que cinq échantillons provenant de la surveillance environnementale des eaux usées ont confirmé la présence du poliovirus circulant de type 2.

"La détection du poliovirus circulant de type 2 montre l'efficacité de la surveillance des maladies dans le pays. La poliomyélite est très contagieuse et il est essentiel d'agir rapidement pour protéger les enfants grâce à une vaccination efficace", a déclaré la Dre Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique citée dans le texte. "Nous soutenons les efforts nationaux visant à intensifier la vaccination contre la polio afin qu'aucun enfant ne soit oublié et ne risque de subir les effets débilissants de la maladie", a-t-elle ajouté.

Le gouvernement burundais, qui a déclaré la détection du virus comme une urgence nationale de santé publique, prévoit de mettre en œuvre une campagne de vaccination contre la polio dans les prochaines semaines, afin de protéger tous les enfants éligibles (âgés de 0 à 7 ans) contre le virus, précise l'OMS.

Les autorités sanitaires, avec le soutien de l'OMS et des partenaires de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (IMEP), ont également entrepris d'autres enquêtes épidémiologiques, y compris des évaluations des risques, afin de déterminer l'ampleur de l'épidémie, rapporte la même source. Le poliovirus circulant de type 2 est la forme de poliomyélite la plus répandue en Afrique et les épidémies de ce type de poliovirus sont les plus fréquentes dans la région, avec plus de 400 cas de paralysie flasque aiguë signalés dans 14 pays touchés en 2022.

L'infection par le poliovirus circulant de type 2 peut se produire lorsque la souche affaiblie du virus contenue dans le vaccin antipoliomyélique oral circule parmi des populations sous-immunisées pendant de longues périodes.

TANZANIE

Enquête sur une mystérieuse maladie ayant fait 5 morts

La Tanzanie a demandé à des experts médicaux d'enquêter sur une mystérieuse maladie "transmissible" qui a déjà fait cinq morts dans le pays, ont annoncé les autorités.

Cette maladie a été détectée chez "sept personnes avec des symptômes tels que fièvre, vomissements, hémorragies et insuffisance rénale", a détaillé le ministère de la Santé dans un communiqué diffusé tard jeudi soir.

Des experts médicaux ont été dépêchés dans la région de Kagera (nord-ouest) frontalière de l'Ouganda pour enquêter sur cette maladie "transmissible", a déclaré un responsable de la Santé, Tumaini Nagu.

"Des échantillons ont été prélevés sur les patients et les morts pour identifier la source et le type de maladie", a-t-elle dit dans un communiqué, en appelant la population au calme.

Cette affaire survient après un épisode épidémique du virus Ebola en Ouganda, qui a duré presque quatre mois et fait 55 morts. L'Ouganda a déclaré la fin de l'épidémie en janvier.

L'an dernier, la Tanzanie avait identifié une épidémie de leptospirose, ou "maladie du rat", qui avait fait trois morts dans la région de Lindi (sud-est).

Cette maladie bactérienne, transmise à l'homme par certains mammifères, se propage par l'eau ou la nourriture contaminée par l'urine d'animaux infectés.

Faire du sport à deux est plus motivant

Pour se motiver et faire du sport régulièrement, rien de tel que de le pratiquer au moins à deux.

Si vous avez vraiment du mal à chausser vos baskets et que finalement le sport ce n'est pas trop votre truc, bonne nouvelle, la science a trouvé un moyen très simple de vous faire aimer l'exercice physique ! D'après une étude de l'Université du Département de médecine préventive de Californie du Sud, il suffirait de pratiquer le sport en couple ou entre amis pour aimer ça et rester motivé. Pour l'étude, Genevieve Dunton et son équipe de chercheurs ont demandé à 117 personnes de 27 à 73 ans de transporter des petits téléphones mobiles avec eux pendant quatre jours. Huit fois par jour, les participants ont reçu un message sur leur téléphone qui leur a demandé ce qu'ils faisaient, avec qui ils étaient, où ils étaient, et s'ils étaient à l'extérieur. Ils ont dû également évaluer leur bien-être, et comment ils appréciaient l'activité qu'ils faisaient. 84 personnes ont rapporté avoir eu une activité physique au cours des quatre jours.

Les personnes qui font du sport sont plus heureuses

Les résultats suggèrent que des participants sont probablement plus susceptibles

de maintenir leur activité physique s'ils sont à l'extérieur, dans les espaces verts et avec des gens, que s'ils sont seuls à la maison.

D'après l'étude, les bénévoles qui font du sport en plein air sont plus heureux que les autres. Mais, ils apprécient davantage les activités physiques quand ils les pratiquent avec leur conjoint, leurs amis ou leurs collègues de travail que seuls.

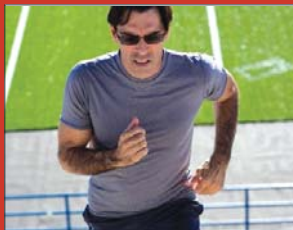
« Si ces résultats sont confirmés par des études futures », explique la chercheuse Genevieve Dunton, « nous pourrions être en mesure de fournir des recommandations qui encouragent les gens non seulement à être actifs, mais aussi à prendre plaisir à faire du sport, en choisissant les bons lieux et partenaires pour le pratiquer. » Les scientifiques ont constaté que « le choix du lieu et des personnes pour faire du sport participe déjà au bien-être des participants. Stimulés, ils sont enclins à rester motivés car l'activité physique leur apporte bien-être et gratification. »

Les résultats de cette étude ont été dévoilés à une conférence de l'American Public Health Association.



Exercice physique : une arme contre l'insomnie

Pour ressentir l'effet bénéfique de l'exercice physique sur la qualité du sommeil, la pratique doit être constante et continue. Un conseil par toujours facile à appliquer. Faire de l'exercice aiderait à lutter contre les problèmes d'insomnie, mais les bénéfices ne se font sentir qu'au bout de plusieurs mois d'efforts constants. Les chercheurs américains de l'université Northwestern ont mené une étude, publiée par la revue *Journal of Clinical Sleep Medicine*, sur 11 volontaires âgés de 57 à 70 ans et souffrant d'insomnie. Chaque participant a pratiqué 30 minutes d'exercice trois fois par semaine. Suite à une évaluation de la qualité du sommeil de ces personnes au début de l'étude et une au bout de 16 semaines, les chercheurs concluent que la perception de l'effort est largement influencée par l'insomnie durant les



premières semaines. Concrètement, les participants à l'étude ont diminué la durée de leurs séances de sport après une nuit d'insomnie car leur niveau de somnolence était trop important. La bonne nouvelle est que, au bout de quatre mois d'exercice régulier, la qualité du sommeil des volontaires s'est nettement améliorée. « En cas d'insomnie, l'exercice ne vous rendra pas le sommeil tout de suite. C'est une relation à long terme. Il faut persévérer et ne pas se décourager », assure Kelly Glazer Baron, l'un des auteurs de l'étude. Les chercheurs rappellent que prescrire de l'exercice aux seniors est préférable aux médicaments qui sont souvent responsables de perte de la mémoire et de chutes. Le sport serait donc une solution plus saine, à condition de s'accrocher et d'avoir une bonne motivation pour être assez régulier.

Marcher le soir aide à baisser la glycémie



Des chercheurs américains ont réalisé une étude en analysant le taux de sucre dans le sang de dix volontaires. Résultat : la marche digestive du soir est la plus efficace pour réduire la glycémie. Avez-vous tendance à vous reposer sur le canapé après le dîner ? Si vous remplacez cette habitude par une promenade d'au moins 15 minutes à un rythme soutenu, vous pourriez faire baisser le taux de sucre dans le sang.

Des chercheurs américains ont mené une étude rigoureuse à l'aide de dix volontaires âgés de plus de 60 ans. Les participants, non-fumeurs, ne souffrant pas d'obésité, sédentaires, avec une glycémie normale, ont accepté de répéter une série d'exercices trois fois, à quatre se-

maines d'intervalle.

Lors de la première phase du test, ils sont restés isolés pendant 48 heures, sans faire aucun exercice physique, pendant que les chercheurs surveillaient leur glycémie. Le jour suivant, ils ont eu le choix entre une balade de 15 minutes après chaque repas soit la pratique d'un exercice pendant 45 minutes le matin à 10h30 ou l'après-midi après 16h30.

Les scientifiques ont analysé le taux de sucre des personnes participantes à l'étude. Ils ont ainsi révélé que, même si l'exercice physique pratiqué le matin ou l'après-midi aide à diminuer le taux de glycémie dans le sang, rien n'est plus efficace qu'une marche rapide de 15 minutes le soir.

Forme : les jeunes sont moins endurants que leurs parents au même âge

Les comportements sédentaires et la hausse de l'obésité ont entraîné une chute des capacités cardio-vasculaires de 15% chez les enfants en quelques dizaines d'années. L'année 1975 semble être le point de bascule.

Les effets de la sédentarité et de la hausse de l'obésité commencent à se faire sentir : la nouvelle génération pourrait être la première à vivre moins longtemps que la précédente. En cause, des capacités cardio-vasculaires en baisse de 15% chez les enfants par rapport à leurs parents au même âge. Ce sont les résultats d'une étude présentée aux sessions scientifiques 2023 de l'American Heart Association, à Dallas et relayée par Le Figaro.

Les chercheurs de l'université d'Australie-Méridionale ont analysé 50 études menées sur plus de 25 millions d'enfants âgés de 9 à 17 ans et vivant dans 28 pays, entre 1964 et 2010. En évaluant les performances de ces jeunes sur une distance à parcourir, l'équipe de Grant Tomkinson a conclu que ces derniers courent moins vite et moins longtemps que leurs parents au même âge. Plus exactement, ils ont perdu 5% de leurs capacités cardio-vasculaires tous les dix ans, quel que soit leur sexe, leur âge ou leur pays de résidence.

La France sort du lot. « Nous n'avons pas de données complètes avant 1975, mais cela semble être le point de bascule où les choses ont commencé à empirer. Les deux principaux coupables semblent être l'augmentation du poids des enfants et leur moindre pratique d'une activité physique prolongée et vigoureuse », explique Grant Tomkinson au Figaro. « De 30 à 60%, la perte d'endurance à la course peut être expliquée par l'augmentation de la masse grasseuse », ajoute le chercheur.

Bonne nouvelle, la France affiche de meilleurs résultats que les autres pays pris en compte par l'étude. Les capacités cardio-vasculaires des enfants n'auraient diminué que de 2% par décennie.

S P O R T

Trop en faire, c'est mauvais pour la santé ?

Faire de l'exercice c'est bien pour la santé. Mais point trop n'en faut ! Des chercheurs américains mettent en garde les accros du sport contre les risques cardiaques.

A trop courir on pourrait bien fatiguer son cœur et vivre moins longtemps ! Deux chercheurs américains jettent un pavé dans la mare en allant à contre-courant des nombreuses études vantant les bienfaits du sport sur l'espérance de vie. Sans les rejeter d'un bloc, les scientifiques apportent une nuance en soulignant les dangers d'un excès de sport sur l'organisme et en particulier le cœur. Les chercheurs ont décortiqué plusieurs travaux portant sur la santé de plus de 50 000 coureurs pendant une période de trente ans. Ils sont arrivés à la conclusion que l'excès de sport est contre-productif. « Une routine d'activité physique modérée peut allonger votre vie de plusieurs années. A l'inverse, courir trop vite, trop loin et pendant de trop longues années, peut raccourcir votre existence », assurent les cardiologues James O'Keefe et Carol Lavie qui signent un éditorial dans la revue spécialisée *Heart*.

Du sport, oui mais avec modération

La pratique d'un sport pendant plus d'une heure ou deux par jour (ce qui est considéré par les chercheurs comme de l'exercice intensif) peut user le cœur en ébranlant ses tissus, en les déchirant, assurent les cardiologues. Les sportifs réguliers devraient donc être plus raisonnables en se limitant à une séance quotidienne de 30 à 50 minutes maximum. Et les marathoniens devraient lever le pied en courant de façon occasionnelle et non toute leur vie.



Le danger de ce type d'études, c'est qu'on s'en serve d'argument pour rester assis dans son canapé. Bouger un peu c'est toujours mieux que rien, ça personne ne le remet en cause. Il est fort à parier que cette nouvelle

étude fasse bondir les autorités de santé à l'heure où les surpoids et l'obésité touchent de plus en plus de personnes. Cela pourrait en effet parasiter les messages de prévention sur les dangers du manque d'exercice.

Inutile de s'étirer avant le sport ?

Les bienfaits de l'éirement avant une séance de sport sont remis en cause par une nouvelle étude. Alors, stretching ou pas stretching ?

S'étirer au cours de la journée chasse le stress et les contractures musculaires. Mais si ce n'était pas bon avant le sport ? Le New York Times rapporte une étude qui déconseille les étirements, les jugeant contre-productifs avant l'effort. Non seulement ils ne préviennent pas les blessures mais ils diminuent la force et les performances des sportifs, suggère l'étude. L'étude de l'Université de Zagreb en Croatie, parue dans *The Journal of Strength and Conditioning Research*, affirme que les étirements avant de soulever des poids rend le sportif plus faible que plus apte à l'effort. Cela réduirait la force des muscles de plus de 5%.

Pourquoi a-t-on érigé le stretching comme un élément incontournable avant le sport ? On l'a



longtemps valorisé au titre qu'il améliorerait la flexibilité des muscles et des tendons. Mais aujourd'hui, l'importance de l'éirement est discutée. Beaucoup de sportifs ont tendance à le confondre avec l'échauffement des muscles.

Autre argument pro stretching mis à mal, la croyance selon laquelle s'étirer avant l'effort préviendrait les blessures. Cette théorie est compromise depuis la parution d'une récente étude américaine. Menée sur 1 398 joggeurs, celle-ci a montré que les sportifs n'étaient pas plus exposés aux blessures s'ils ne s'étiraient pas avant la course. Il semblerait même que l'éirement avant le sport userait plus rapidement les muscles, alors trop sollicités.

Moralité, on fait un petit échauffement avant son sport et on réserve le stretching pour la fin. Les muscles pourront récupérer plus rapidement de l'effort et vous aussi !

BURKINA FASO 18 morts dans trois attaques séparées

Au moins 18 personnes dont deux membres des forces auxiliaires de l'armée ont été tués dans trois attaques séparées menées par des hommes armés dans le centre-est du Burkina Faso et au nord du pays, ont annoncé samedi des sources sécuritaires locales.

Selon les mêmes sources, des terroristes ont attaqué la localité de Tewabine dans la région de Boulogo (centre-est du Burkina), tuant 7 personnes et blessant quatre autres, ajoutant que les habitants de la localité ont fui en direction du village de Garnogo.

Lors de la même journée, deux autres attaques ont été menées dans la région de Lourom (nord) avec des armes lourdes et les assaillants ont tiré sur le siège principal des forces de défense de la patrie à Tansiligou, tuant deux membres de ce groupe et deux autres civils, selon un responsable local des forces auxiliaires.

La troisième attaque qui a visé le village de Hargo a fait 7 victimes.



Selon l'agence de presse officielle du pays, la contre-attaque menée par les forces militaires a permis de neutraliser au moins 20 terroristes.

TUNISIE Kamel Fkih nommé ministre de l'Intérieur

Le préfet de Tunis Kamel Fkih a été nommé ministre de l'Intérieur en remplacement de Taoufik Charfeddine, a annoncé la présidence tunisienne. Le président tunisien Kais Saïed a émis deux décrets, le premier mettant fin aux fonc-

tions de M. Charfeddine et un deuxième nommant Kamel Fkih à la tête de l'Intérieur, a indiqué la présidence tunisienne dans un communiqué dans la nuit de vendredi à samedi. Le ministre de l'Intérieur, Taoufik Charfeddine, a déclaré, vendredi

soir, avoir présenté sa démission au président tunisien qui l'a acceptée. Le nouveau ministre de l'Intérieur Kamel Fkih, diplômé en droit, est un ancien cadre au ministère des Finances et a occupé le poste de préfet de Tunis depuis fin 2021.

CONFLITS AU SAHEL CENTRAL Dix millions d'enfants ont besoin d'une aide humanitaire urgente (ONU)

Dix millions d'enfants vivant au Burkina Faso, au Mali et au Niger ont besoin d'une aide humanitaire urgente, en raison de l'intensification des conflits, ont indiqué les Nations Unies vendredi.

Les conflits armés touchent de plus en plus d'enfants, lesquels sont victimes de l'intensification des affrontements militaires ou pris pour cibles par des groupes armés non étatiques", a déploré le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans un rapport SOS Enfants.

L'agence onusienne a relevé que près de quatre millions d'enfants sont menacés dans les pays voisins, notant que l'année 2022 a été particulièrement violente pour les enfants du Sahel central.

"L'ensemble des parties au conflit doivent de toute urgence cesser les attaques perpétrées contre ces derniers, mais également contre leurs établissements scolaires, leurs centres de santé et leurs foyers", a insisté Marie-Pierre Poirier, Directrice régionale de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et centrale, citée dans le rapport.

Au Burkina Faso, des données recueillies par les Nations Unies ont montré qu'en nombre d'enfants tués au cours des neuf premiers mois de 2022 avait triplé par rapport à la même période en 2021.

La plupart de ces enfants ont succombé à des blessures par balles durant des attaques menées contre leur village, ou ont été victimes d'engins explosifs improvisés ou des munitions, selon l'organisation internationale.

CAMEROUN Clôture de la réunion des chefs d'Etats de la CEMAC

Les dirigeants des six Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ont pris vendredi au Cameroun à une conférence des chefs d'Etats membres de l'organisation.

Cette conférence d'une journée se tenait dans le cadre d'un sommet plus large qui a débuté mercredi avec des rencontres ministérielles.

Elle était consacrée notamment à la situation économique des pays de la CEMAC que sont le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad.

Les chefs d'Etats ont abordé les conséquences économiques du conflit en Ukraine, le contexte sécuritaire régional et ses conséquences sur leurs économies.

Le président de la Commission de la CEMAC, Daniel Ona Ondo, a lu le communiqué final devant les présidents des six Etats membres.

Les chefs d'Etats ont salué les mesures économiques "exceptionnelles" prises par les Etats membres pour atténuer les effets du conflit en Ukraine, et réitéré l'importance de poursuivre le plan de relance économique post Covid-19", a énoncé M. Ona Ondo.

Le président camerounais Paul Biya a conclu la cérémonie en transmettant son mandat à la tête de la conférence des chefs d'Etats à son homologue centrafricain Faustin-Archange Touadéra pour un an.

Les chefs d'Etats de l'organisation ont également félicité le président du Tchad pour la "qualité de la conduite de la transition" et l'ont "encouragé à poursuivre la mise en œuvre du processus jusqu'à son terme". La 16e session de la conférence des chefs d'Etats de la CEMAC se tiendra à Bangui.

APS

GUINÉE Conakry exprime son soutien à la cause palestinienne dans toutes les instances

Le ministre guinéen des Affaires étrangères, Simeon Oyono Esono Angue, a réaffirmé le soutien de son pays à la cause palestinienne dans les fora internationaux, a rapporté l'agence de presse WAFA.

Le ministre guinéen a rencontré son homologue palestinien Riyad Al-Maliki, en marge de la 49e session du Conseil des ministres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), tenue dans la capitale mauritanienne, Nouakchott.

A cette occasion, Simeon Oyono Esono Angue a exprimé "le soutien permanent de son pays au peuple palestinien, à ses droits et à sa juste cause, et sa disponibilité à soutenir tout mouvement palestinien dans les institutions internationales".

Pour sa part, le ministre Al-Maliki a souligné que "la Guinée étant l'un des premiers pays à avoir obtenu son indépendance dans le continent africain, elle peut partager les souffrances du peuple palestinien et ressent l'urgence de lui fournir une protection internationale", selon WAFA.

Par ailleurs, le ministre palestinien a réaffirmé la volonté de la Palestine de "développer les relations bilatérales et la coopération conjointe au profit des deux peuples palestinien et guinéen, à travers l'échange d'expériences entre les deux pays".

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Les troupes burundaises se déploient à Mushaki, Matanda et Kiroliwire

Les troupes de l'Armée burundaise se sont déployées dans le territoire de Masisi (Nord-Kivu) particulièrement à Mushaki, Matanda et Kiroliwire, ont indiqué samedi des sources sécuritaires. Selon le commandement de la force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), l'objectif de ce déploiement est pour superviser le retrait du M23 et ouvrir la route principale d'approvisionnement Sake-Kiroliwire-Kitchanga.

Ce déploiement, a aussi ajouté la même source, a pour mission de sécuriser les populations et de permettre une plus libre circulation des personnes et des biens. Des troupes burundaises supplémentaires étaient arrivées à Goma les



15 et 16 mars. Elles s'ajoutent à d'autres déjà positionnées à Sake, à une trentaine de kilomètres de Goma.

Ce déploiement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du 20e sommet extraordinaire des chefs d'Etat de l'EAC, qui s'est tenu le 4 février 2023 à Nairobi (Kenya) et le mini-sommet sur la paix et la sécurité dans l'est de la RDC organisé

en marge du 36e sommet de l'Union africaine, le 17 février 2023, à Addis-Abeba, en Ethiopie. Dans le cadre du même conflit, les troupes kényanes sont également présentes dans la région. Il y a également 500 militaires angolais qui y sont attendus.

Ils auront pour mission la sécurisation des zones où sont censées être cantonnés les combattants du M23.

Le parlement angolais approuve l'envoi de 500 soldats dans l'Est de la RDCongo

Le Parlement angolais a donné, vendredi, son accord pour l'envoi d'un contingent d'environ 500 soldats dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) où des rebelles du M23 mènent des offensives depuis un an. A la demande du Président João Lourenço, médiateur désigné par l'Union africaine (UA) pour la résolution de la crise sécuritaire dans l'Est de la RDC, l'Assemblée nationale angolaise s'est réunie vendredi en plénière extraordinaire. La résolution a été votée à l'unanimité lors de la plénière.

Le texte voté prévoit le déploiement d'au moins 500 soldats pour un mandat de 12 mois dans la province du Nord-Kivu, théâtre d'affrontements entre l'armée congolaise et les rebelles du M23 (mouvement du 23 Mars) depuis mars 2022. Ces troupes auront pour mission de surveiller les lieux de cantonnement des rebelles du M23 et de sécuriser les membres de la commission ad hoc pour la vérification du cessez-le-feu.

Ils ne viennent pas "pour attaquer, mais pour vérifier comment les choses se passent", a assuré en début de semaine, Christophe Lutundula, le vice-premier ministre congolais des Affaïres étrangères.

L'envoi de militaires a été décidé après consultation avec Kinshasa et d'autres organisations régionales, selon la présidence angolaise. Il intervient après l'échec d'un énième cessez-le-feu négocié entre les troupes gouvernementales et les rebelles.

Les militaires angolais rejoindront, ainsi, ceux kenyans et burundais déployés dans le cadre de la force régionale créée par la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est (EAC) pour combattre les groupes armés, mais celle-ci n'est pas encore passée à l'offensive. Les autorités congolaises, les Nations Unies et plusieurs pays de l'hémisphère Nord accusent le Rwanda de soutenir les rebelles, ce que les autorités rwandaises démentent.

PALESTINE

Agression sioniste à Jénine: l'UE appelle à une enquête "urgente" sur la mort d'un enfant palestinien

L'Union européenne (UE) a appelé à une enquête "urgente et transparente" sur la mort de l'enfant palestinien, Omar Muhammad Awadin, 16 ans, tombé en martyr sous les balles des forces de l'occupation sioniste à Jénine, au nord de la Cisjordanie occupée, a rapporté samedi l'agence de presse WAFA.

L'UE a rappelé, dans un tweet publié vendredi soir par son bureau à El-Qods occupée, que "les enfants bénéficient d'une protection spéciale en vertu du droit international". L'armée de l'occupation sioniste s'est infiltrée jeudi dans la rue Abu



Bakr au centre de Jénine, et tué quatre Palestiniens: Saleh Barakat Shreim (29 ans), Nidal Amin Zaidan Khazim (28 ans), et Louay Khalil Al-Zughair (37 ans), et l'enfant Awadin.

Muhammad Awadin, le père du martyr Omar, a déclaré que son fils faisait du vélo dans la rue et que les forces sionistes l'ont tué sans qu'il leur pose le moindre danger.

Le ministère palestinien des Affaires

étrangères a fermement dénoncé jeudi, "le massacre" perpétré par les forces d'occupation dans le camp de réfugiés de Jénine. Dans un communiqué de presse, la diplomatie palestinienne a réaffirmé que "ce crime odieux" reflétait les positions internationales "faibles et leur échec".

Depuis le début de l'année, 89 Palestiniens sont tombés en martyrs dans des agressions sionistes dont 17 enfants et une femme, selon WAFA.

CONFLIT EN UKRAINE
L'ONU "fait tout son possible" pour prolonger l'Initiative céréalière de la mer Noire

Le secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence des Nations unies, Martin Griffiths, a déclaré vendredi que l'ONU faisait "tout son possible" pour assurer la prolongation de l'Initiative céréalière de la mer Noire. Le 22 juillet 2022, la Russie et l'Ukraine ont signé séparément à Istanbul avec la Turquie et les Nations unies un document sur les exportations de céréales et d'engrais en provenance d'Ukraine et de Russie afin de garantir l'approvisionnement des marchés mondiaux dans le contexte du conflit ukrainien. L'accord, initialement en vigueur pour 120 jours, a été prolongé en vigueur pour 120 jours, a été prolongé à la mi-novembre 2022 pour 120 jours supplémentaires, jusqu'au 18 mars. "A l'heure actuelle, les Nations unies, sous la direction de leur secrétaire général, font tout leur possible pour que l'Initiative céréalière de la mer Noire puisse se poursuivre", a dit M. Griffiths lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation en Ukraine, convoquée un jour avant l'expiration de l'accord. "Nous continuons à travailler en étroite collaboration avec toutes les parties", a-t-il déclaré via un lien vidéo.

PAKISTAN

La police prend d'assaut le domicile d'Imran Khan à Lahore et arrête 30 personnes

La police pakistanaise a pris d'assaut samedi la résidence de l'ancien Premier ministre Imran Khan dans la ville orientale de Lahore et arrêté 30 personnes au milieu des tirs de gaz lacrymogène après que quelqu'un a ouvert le feu depuis le toit du bâtiment, ont rapporté des médias locaux.

L'officier supérieur de police Suhail Sukhera, qui dirige l'opération dans un quartier huppé de Lahore, a déclaré que la police avait décidé de supprimer "les empiètements et le blocus" érigés par le parti Tehreek-e-Insaf de M. Khan et ses partisans.

Il a déclaré : "Les partisans de M. Khan brandissant des matraques ont tenté de résister à la police en lançant des pierres et des cocktails Molotov, mais les policiers sont passés à autre chose jusqu'à ce qu'un homme sur le toit de la résidence de Khan ait ouvert le feu. Personne n'a été blessé".

M. Sukhera a indiqué que la police a forcé la porte principale de la résidence de M. Khan et a trouvé des masques, des bouteilles remplies d'essence, des barres de fer et des matraques utilisés lors d'attaques contre la police au cours de la semaine.

"A l'intérieur de la résidence tentaculaire, des structures illégales ont été érigées pour abriter ceux qui ont été impliqués dans des attaques contre la police qui ont blessé des dizaines d'officiers", a-t-il ajouté.

Des témoins ont déclaré que la police avait tenté de disperser les partisans de M. Khan en tirant du gaz lacrymogène et les avait chassés dans plusieurs maisons du quartier huppé de Zaman Park.

M. Khan devait comparaître devant un tribunal d'Islamabad samedi après qu'un tribunal de grande instance a suspendu vendredi son mandat d'arrêt, lui accordant un sursis pour se rendre à Islamabad et faire face à des accusations dans une affaire de corruption sans être détenu. M. Khan est enfermé chez lui à Lahore depuis le 14 mars, après avoir omis de se présenter à une audience antérieure dans l'affaire.

Ses partisans ont lancé des pierres et se sont affrontés avec des policiers armés de matraques pendant deux jours pour protéger l'ancien Premier ministre de l'arrestation.

Deux motions de censure ont été déposées, vendredi, contre le gouvernement français, au lendemain de sa décision de dégaîner l'article 49.3 pour faire adopter la réforme des retraites qui a déclenché des manifestations de colère.

Ces motions devraient être examinées à l'Assemblée nationale lundi à partir de 16h00 (15h00 GMT), ont indiqué des sources parlementaires à l'AFP, sous réserve d'une validation juste avant la séance.

Cosignée par 91 élus des oppositions de cinq groupes à l'Assemblée nationale, la première motion de censure "transpartisanne" a été déposée en début d'après-midi par le groupe Liot (Libertés, Indépendance, Outre-mer territoires).

Quelques instants après l'officialisation de cette motion, le RN (Rassemblement national) a déposé sa propre motion de censure, signée par 88 députés. Pour qu'une motion de censure soit adoptée, il faut qu'une majorité des membres de l'Assemblée nationale vote pour, soit 287 députés. Les 287 voix sont

FRANCE

Retraites : deux motions de censure déposées contre le gouvernement



atteignables si les LR (Les Républicains) votent en grande partie la motion de censure tout comme l'intégralité du RN, de la Nupes (La Nouvelle Union populaire écologique et sociale) et de tous les élus du groupe Liot. L'ensemble des oppositions représente 298 députés, soit 11 petites voix d'avance.

Vendredi matin, une action de blocage a

eu lieu sur le périphérique parisien à l'appel de la CGT (confédération générale du travail) et des manifestations contre la réforme des retraites - qui prévoit notamment le recul de l'âge de départ à la retraite de 62 à 64 ans - se déroulaient à nouveau dans plusieurs villes. Le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, a signalé, vendredi, 310 interpellations dans le pays, dont 258 à la capitale où des milliers de manifestants se sont réunis à la place de la Concorde, en face du Palais Bourbon.

Jeudi, des milliers de personnes s'étaient rassemblées place de la Concorde lorsque la Cheffe du gouvernement, Elisabeth Borne, a engagé la responsabilité de son gouvernement pour faire adopter la réforme. L'intersyndicale a appelé, jeudi soir, à une nouvelle journée de grève et de manifestations en France le jeudi 23 mars, ainsi qu'à des actions "de proximité" durant le week-end. La CGT a également annoncé la mise en arrêt de la raffinerie TotalEnergie de Normandie dès ce week-end.

Nouveau rassemblement à Paris contre la réforme des retraites

devant le site de Tolbiac de l'université de Paris 1, bloqué administrativement à titre préventif, rejoints par d'autres qui s'étaient retrouvés place de la Sorbonne.

Les étudiants (entre 150 et 400 selon eux) ont tenté d'organiser une manifestation improvisée, pour soutenir des ébours grévistes à l'incinérateur d'Ivry-sur-Seine, près de Paris,

mais le mouvement a été rapidement réprimé par la police, ont-ils indiqué. Quelques lycées ont également été bloqués vendredi à Paris.

Jeudi, plus de 1.600 jeunes avaient défilé au départ de l'université de la Sorbonne avant de rejoindre d'autres manifestants place de la Concorde, non loin de l'Assemblée nationale où le

gouvernement a décidé de faire adopter sa réforme des retraites sans vote en ayant recours à un article controversé de la Constitution, le 49.3, aggravant ainsi la contestation.

Celle-ci se concentre sur l'un des points principaux de la réforme qui prévoit de reculer à 64 ans l'âge de départ en retraite, actuellement fixé à 62 ans.

Les syndicats des chemins de fer appellent à poursuivre la grève reconductible

Les quatre syndicats représentatifs des chemins de fer français (SNCF), ont appelé vendredi à "maintenir la grève" entamée le 7 mars et "à agir massivement le 23 mars" pour s'opposer à la réforme des retraites.

Ces syndicats invitent également les salariés du rail à "multiplier les actions et initiatives unitaires dès ce week-end dans tous les territoires" après la décision du gouvernement de faire adopter sans vote à l'Assemblée cette réforme, qui prévoit entre autres de reculer de 62 à 64 ans l'âge du départ en retraite. Différentes actions sont envi-

sagées tout au long du week-end devant les préfectures et les permanences de députés un peu partout en France.

Vendredi, on comptait aux alentours de 4% de salariés grévistes à la SNCF, selon une source syndicale, avec une mobilisation atteignant 27% chez les conducteurs, 11% chez les contrôleurs et 8% chez les aiguilleurs. Deux tiers des TGV et la moitié des trains régionaux circulaient vendredi par rapport à l'accoutumée, au onzième jour de la grève reconductible.

REMÉMORATION Khelifi Ahmed, icône de l'art bédouin saharien

Il y a onze ans, jour pour jour, disparaissait l'icône de la chanson bédouine Khelifi Ahmed laissant un riche répertoire qui a fait sa gloire sur la scène artistique algérienne.

Khelifi Ahmed, de son vrai nom Abbas Ahmed Ben Aïssa, est né en 1922 à Sidi Khaled (Ouled Djellal).

Instruit à l'école coranique, le jeune homme est initié au chant et à la poésie par son oncle maternel, un des anciens chanteurs du genre saharien.

Il accompagnera son précepteur dans les soirées de Medh organisées à Messaad, Djelfa et Biskra avant de s'en séparer.

Après un court passage à vide, il émigra à Ksar Chellala où il fut accueilli par un menuisier qui l'engagea comme apprenti.

Il trouvera chez son hôte, un passionné de la musique, la chance de renouer avec sa passion artistique.

A partir de 1943, il monte à Alger pour chanter le madih et rejoindre la Radio Algérie libre (durant la colonisation française).

En 1949, il a fondé un nouveau genre de la chanson saharienne, "Eyye".

A la fin des années 40, le défunt a commencé à faire ses pas dans la chanson saharienne.

Il s'est déplacé en dehors de la capitale, pour animer des soirées dans différentes villes, devenant par la suite le pionnier de l'art "Eyye" sans conteste.

Khelifi Ahmed a interprété les textes des grands poètes du Malhoun,



notamment "Hiziya" de Mohamed Ben Guittoun, "Gamr Ellil" d'Abdallah Ben Kerriou et "Guelbi Tfakar Orbane rahala" de Cheikh Aïssa Ben Allal.

Au moment où le colonialisme français combattait et s'acharnait contre tout ce qui symbolisait l'Algérie, son histoire et sa culture, Khelifi Ahmed, à l'instar de beaucoup d'artistes, résistait culturellement en œuvrant par son travail à la

préservation de cet art authentique et à sa diffusion à travers différentes régions du pays, contribuant à sa manière au renforcement de l'attachement des Algériens à leur algérianité.

Khelifi Ahmed, dont le frère aîné était membre de la Troupe artistique du Front de libération nationale (FLN), dira un jour dans une déclaration que ses chansons et celles de nombreux artistes algériens de l'époque "comportaient

des messages codés en soutien à la Révolution".

Un demi-siècle durant, Khelifi Ahmed a chanté le "Eyye" et a maîtrisé ce genre artistique de par ses capacités vocales et sa finesse artistique, qui lui ont valu une place dans la cour des grands artistes algériens.

Le défunt a adopté dans ses chansons des poèmes populaires, marqués par une sagesse et imprégnés de l'amour de la femme et de la patrie, grâce auxquels il s'est fait connaître en Algérie et dans le monde arabe, en plus d'avoir à son palmarès de nombreux hommages à l'instar de la médaille d'or, obtenue lors du Festival de la chanson arabe tenu à Damas (Syrie) pour sa chanson "Kelemni ou nklemek bel téléphone" avec les paroles du grand artiste Rabah Deriassa.

En Algérie, le regretté a été honoré à maintes fois, une reconnaissance pour ce qu'il a apporté à la scène artistique, étant l'un des piliers de la chanson algérienne et symbole de son authenticité.

Feu Khelifi Ahmed n'est pas seulement parvenu à faire entendre et à promouvoir la chanson algérienne bédouine au-delà des frontières, il a également mis en lumière des trésors de la poésie populaire algérienne.

JOURNÉES NATIONALES DE L'INCHAD DE SÉTIF Une atmosphère mystique à l'ouverture

La maison de la culture Houari Boumediene de Sétif a vécu vendredi soir, dans une intense atmosphère mystique, lors de l'ouverture des journées nationales de la culture et de l'Inchad, animée par la troupe "El Firdaous" de Laghouat qui a gratifié le public présent, par l'exécution de chants religieux et patriotiques.

Cette rencontre organisée par l'association "Patrimoine culturel", en coordination avec l'assemblée populaire communale (APC) de Sétif, a été ouverte par des inchad et des medh dédiés au prophète (QSSSL), intitulés "Ya Ayouha El Mokhtar", qui a été accueillie par une grande ferveur du public.

La troupe s'est produite pendant plus de quarante minutes, en exécutant le nachid "Watani el Moufadda", "Kheirou Ard", "Thaoura", "Nouhibouki ya Biladi", ainsi que deux chants consacrés à la Palestine, "Ala ya Riah" et "Chibl Ghaza" chaudement applaudis par la salle.

Le mouchid Abderrahmane Bouhila de la wilaya de Constantine a été également longuement applaudi pour son interprétation du chant "Djazaïr ya Biladi" composé par la poétesse Leila Laouir et un autre chant intitulé "Ouma ra'ida lil Qods aida" dédié à la cause palestinienne.

M. Lotfi Benkhila président de l'association "Patrimoine culturel", a indiqué que cette manifestation qui est placée sous le slogan "Horizons et Gloires" a voulu associer les commémorations de la journée de la victoire (19 mars) et de la journée de la terre palestinienne (30 mars), pour un échange entre les peuples algérien et palestinien, soulignant que la troupe palestinienne "Ochak el Aqsa" participe pour la première fois à ces journées, en qualité d'invitée d'honneur.

Cette manifestation a été marquée par la présence des cadres de la direction de la culture et des arts, et de l'Office de la culture et du tourisme de la commune de Sétif, ainsi que des membres de l'APC de Sétif.

Elle vise à présenter au public les créations des jeunes dans le domaine de l'Inchad, a affirmé le président de l'association "Patrimoine culturel".

ANIMATION CULTURELLE L'Onci dévoile son programme d'animation culturelle pour le mois sacré du ramadan

Un riche programme d'animation musicale, puisé dans le patrimoine algérien, est au programme du mois sacré de ramadan dans les salles de l'Office national pour la culture et l'information (Onci) dans plusieurs villes du pays, a-t-on appris auprès de l'office. Comme chaque année l'établissement prévoit un programme de musique chaâbi et andalouse, des représentations de théâtre, des expositions, et des récitals d'Inchad et de poésie, dans ses salles à Alger, Tipasa, Constantine, Oran, Boumerdes et Béjaïa.

Une exposition dédiée aux monuments culturels algériens sera inaugurée le 23 mars au complexe culturel Abdelwahab-Salim de Chenoua à Tipasa alors que les amoureux de la musique chaâbi auront rendez-vous avec les grands noms du genre à la salle Atlas d'Alger.

Abdelkader Chaou, Abderrahmane El Kobi, Mahdi Tamache, Kamel Aziz, Sidali Dris, ou encore Hakim El Ankis animeront la scène de cette célèbre salle de la capitale à partir du 25 mars.

Le patrimoine musical constantinois sera également à l'honneur à la salle Ahmed-Bey avec entre autres affiches, Adlene Fergani, alors que plusieurs associations de musique andalouse sont au programme de la salle "El Maghreb" à Oran, dont "Ibn Badja", "Ahl El Fen", ou encore les figures incontournables des écoles andalouses Lila Borsali, Hasna Hini, et Abbas Righi.

Ce programme qui s'ouvrira le 23 mars à Tipasa, prévoit également 48 spectacles pour enfants et la participation de 900 musiciens, poètes et artistes peintres, et ce jusqu'au 18 avril prochain.

APS

ALGÉRIE-ITALIE

La chanteuse italienne "FLO" subjugue le public algérois

"Canzoni di sale" (chants de sel), un concert de musique dédié à la mer et aux gens qui la font vivre, a été présenté, jeudi soir à Alger, par la chanteuse italienne "FLO", devant un public nombreux, dans des atmosphères de grands soirs. Organisé par l'ambassade d'Italie à Alger en collaboration avec le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le concert qui s'inscrit dans le registre de la World Music, a été présenté, une heure durant, à la grande salle de spectacles du TNA, Mustapha-Kateb.

Accueillie sous les applaudissements du public, Flo, artiste phare confirmée de la nouvelle scène musicale italienne, est vite entrée dans le vif du sujet avec "Vulio" (Je veux), une pièce qui exprime le désir napolitain notamment et celui des gens du Sud de l'Italie.

Pour la première fois en Algérie, Flo, pimpante et joviale, a fait part de son "bonheur d'être à Alger et chanter pour un public si accueillant", pour introduire ensuite, le duo de musiciens qui l'accompagne, les virtuoses, Ernesto Nobili à la guitare acoustique et Francesco Di Cristofaro, à l'accordéon, au baglamas (petite mandoline grecque) et aux Bansuri et Ocarina (Grande et petite flûtes).

Devant une assistance recueillie, FLO qui s'imprègne notamment de Billie Holiday, Elis Regina, Amalia Rodriguez ou encore de Cesaria Evora, a interprété une dizaine de pièces inspirées et dédiées aux gens de la mer et à l'esprit méditerranéen, un des facteurs de rapprochement entre les peuples des deux

rives. "Lusitania", "Chavela", "Per Guardarte", "Boccamara", "Oissia", "Gaviota", "Cuti Ludissi", "Mevoi pe te", "Tarantella del gargano" et "Para que tu me oigas", sont autant de chansons, brillamment rendues par la soprano à la voix suave, dans une ambiance conviviale.

Assise sur un grand tabouret, la chanteuse napolitaine, source d'énergie positive dans ses interprétations parfois endiablées, interagissait avec le public, le faisant chanter sur les refrains de ses chansons aux senteurs salés de la mer qui racontait par le mouvement de ses vagues à la terre qui écoutait, figée dans ses reliefs.

Epoustouflant de maîtrise et de technique, Ernesto Nobili a assuré un accompagnement plein, répliquant aux envolées phrastiques de Francesco Di Cristofaro, avec qui il a constitué un duo efficace et complémentaire, donnant l'impression ensembles, d'une orchestration à plusieurs instruments.

Dans la joie et le bien-être créés, la nostalgie et la mélancolie se faisaient ressentir dans les contenus des pièces rendus qui traitaient entre autres du naufrage d'un bateau, de pêcheurs, d'un hommage à la chanteuse mexicaine Chavela Vargas ou encore d'une romance d'amour avec la mer comme témoin.

Moment surprise du récital, lorsque la chanteuse italienne et ses musiciens ont cédé la scène aux invités, Yacine Allala à la guitare acoustique et Ramzi Belharrat au violon, deux jeunes étudiants de l'Institut national supérieur

de musique (INSM), qui ont interprété entre autres pièces, "Wahd el ghoziel" et "Chiq memhoun", sous les applaudissements nourris du public.

En présence de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Giovanni Pugliese, des représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger, invités au concert, et de la directrice de l'Institut culturel italien, Antonia Grande, le public a savouré tous les moments du spectacle dans la délectation.

Auteure-compositrice-interprète et comédienne, Flo, Florian Cangiano de son vrai nom, est une artiste qui séduit grâce à une voix présente et une écriture originale et audacieuse.

Ses performances sont un rythme qui implique un équilibre fascinant entre l'extase, la mélancolie et la théâtralité typiques du Sud de l'Italie.

Plusieurs fois primée, FLO a, jusque là, participé à de grands événements internationaux et réalisés nombre de bandes sonores pour le cinéma et le théâtre, tout en prenant part à plusieurs enregistrements avec de grands noms de la musique et chanson italienne.

Elle compte à son actif quatre albums, "D'amore e di altre cose irreversibili" (d'amour et d'autres choses d'irréversible / 2014), "Le mois du Rosaire" (2015), "La mentirosa" (Le mensonge / 2018) et "31 Salvitutti" (sauver tout le monde / 2020).

Le concert "Canzoni di sale" de la chanteuse italienne "FLO" est attendu les 18 et 20 du mois en cours à Oran et à Annaba.

INTERNET

Elon Musk promet de rendre transparentes les recommandations sur Twitter

Elon Musk a annoncé vendredi que sa plateforme Twitter allait rendre publics les algorithmes qui servent à recommander les tweets à chaque utilisateur, une approche transparente qu'il a longtemps prônée sans la mettre en pratique.

"Twitter va mettre en open source le 31 mars tout le code informatique utilisé pour recommander les tweets", a déclaré le propriétaire et patron du réseau social.

"Les gens vont découvrir beaucoup de choses bêtes, mais nous réparerons les problèmes dès que nous les trouverons", a-t-il ajouté.

Ouvrir la boîte noire du service faisait partie de ses motivations affichées pour le rachat de Twitter l'année dernière, tout comme le "potentiel" de l'entreprise et la défense d'une vision plus absolue de la liberté d'expression.

Mais ses quatre premiers mois à la tête du réseau ont surtout été marqués par les

vagues de licenciements massifs et abruptes, la fuite de nombreux annonceurs, le lancement chaotique d'un abonnement payant et les pannes techniques.

Le multimilliardaire a expliqué que les algorithmes de recommandation de Twitter étaient compliqués et mal compris, même au sein du groupe californien.

"Faire preuve de transparence sur le code va être très embarrassant au début, mais devrait conduire à des améliorations rapides de la qualité des recommandations", a-t-il assuré.

"Nous développons une approche simplifiée pour mettre en avant des tweets plus intéressants", a-t-il continué. La mesure de



transparence pourrait apaiser les autorités et législateurs qui veulent savoir comment la plateforme fonctionne.

De nombreux élus, notamment républicains, estiment qu'elle est biaisée contre eux, tandis que les ONG de défense des droits

humains reprochent au service, surtout sous Elon Musk, de ne pas lutter suffisamment contre la désinformation et le harcèlement.

Rendre le code "open source" signifie aussi que d'autres développeurs ou potentiels rivaux pourraient s'en servir.

FRANCE

Découverte d'un escargot fossile vieux de 99 millions d'années

Un escargot fossile vieux de 99 millions d'années, "contemporain des dinosaures" et dont la coquille est dotée de "poils courts et hérissés", a été récemment découvert, a annoncé mardi le Musée d'histoire naturelle de Colmar (est de la France) où il va être exposé.

Prisonnier dans une pièce d'ambre de Birmanie, cette espèce, "nouvelle pour la science", a été baptisée "Archaocyclus brevivillosus", indique dans un communiqué le musée alsacien.

La coquille, qui mesure 9 mm de long et 3,1 mm de haut, "est notamment caractérisée par des poils courts et hérissés sur l'ensemble de sa périphérie", précise le musée, qui s'est vu remettre ce précieux fossile l'an passé par un collectionneur.

Selon une étude publiée dans la revue scientifique Cretaceous Research, cette "pilosité a pu constituer de multiples avantages sélectifs pour ces animaux et donc favoriser notamment leur sortie des eaux vers les milieux continentaux terrestres au cours de l'ère secondaire", poursuit l'institution dans son communiqué.

Une information qui "n'est pas nouvelle" mais qui "corrobore les précédentes : les escargots, au moment où ils conquièrent les milieux terrestres, avaient des poils sur leur coquille", explique le malacologue (spécialiste des mollusques) Jean-Michel Bichain, chercheur attaché au musée et l'un des auteurs de l'étude.

Une pilosité qui "leur conférerait plusieurs avantages", notamment en matière de thermorégulation ou de lutte contre les prédateurs, en favorisant le camouflage, poursuit-il. "Il y a 30 espèces d'escargots qui sont connues dans l'ambre birman", une résine fossile extraite de la vallée de Hukawng (nord de la Birmanie) et qui date d'environ 99 millions d'années, explique M. Bichain. Celui-ci insiste sur le caractère "extraordinaire" de ce gisement d'ambre qui "donne une vraie fenêtre sur la biodiversité de l'ère des dinosaures".

APS

Meta va licencier 10.000 employés supplémentaires

Le géant américain de la technologie Meta a annoncé mardi qu'il allait supprimer 10.000 postes supplémentaires dans le cadre d'une 2e série de licenciements massifs.

"Ce sera difficile, et il n'y a pas de moyen de l'éviter", a déclaré le PDG de Meta, Mark Zuckerberg, ajoutant que ces licenciements visaient à alléger le fardeau de l'entreprise, à la renforcer sur le plan technique et à améliorer

ses performances commerciales afin de mettre en place une vision à plus long terme.

La société mère de Facebook, d'Instagram et de WhatsApp avait déjà licencié quelque 11.000 employés en novembre 2022.

Avec un total de 21.000 licenciements à ce jour, l'entreprise de réseaux sociaux basée à Menlo Park a effectué les coupes les plus importantes parmi

les grandes entreprises technologiques, dépassant les 18.000 licenciements d'Amazon.

Les effectifs de Meta à la fin de l'année 2022 étaient en hausse de 20 % par rapport à l'année précédente, après avoir déjà presque doublé avant la pandémie en 2019.

Ces deux séries de licenciements devraient faire tomber les effectifs de l'entreprise à environ 65.000 employés.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MÉDÉA
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Avis D'un Concours National D'Architecture Restreint N° 15/2023
NIF 099826019002719

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et délégation du service public, la Direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'un Concours National D'Architecture Restreint pour :

Etude et suivi pour la réalisation d'un collège type 7/300R à la commune de Ouzera
Les architectes et les bureaux d'études nationaux ou groupement de bureaux d'études, inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes intéressent par le présent avis et qui répond aux conditions d'éligibilités suivantes :

A. Capacités professionnelles :
Pour les candidats seuls :
- Un agrément en cours de validité pour les architectes agréés.
- Le statut pour les sociétés civiles professionnelles d'architectes agréés SCP
- Statut de l'entreprise publique économique (EPE) ou d'un décret de création d'un côté et l'extrait du registre de commerce portant le code architecture (607009)
Pour les candidats en groupements : - Un protocole d'accord, reliant les membres du groupement.

B. Capacités financières :
Pour les candidats seuls :
Avoir un moyen de chiffre d'affaires supérieur ou égale à 1.600.000,00 DA justifier par les bilans des trois (03) meilleurs années depuis l'année 2016 délivré par les services des impôts.

C. Capacités techniques :
C.1. Références professionnelles :
Avoir assuré la maîtrise d'œuvre étude et suivi, d'un projet de catégorie « C » ou plus ou deux projets de catégorie « B », et en adoptant, si nécessaires, les équivalences (projet de logement/projet d'équipement) tel que mentionné à l'article 13ci-dessous.
N.B : les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics.
C.2. Moyens humains :
Disposer d'un minimum de personnel nécessaire pour le bon fonctionnement du bureau soit :
- Chef de projet Un architecte ou ingénieur en génie civil justifiant au moins quatre (04) ans d'expérience au minimum.
- Un architecte ou ingénieur en génie civil justifiant au moins trois (03) ans d'expérience au minimum.
Les Moyens humains doivent être justifiés soit par :
- Une attestation individuelle d'affiliation CNAS valide + diplôme + CV
- L'expérience est calculée sur la base des attestations ou certificat de travail justifiant les périodes de travail de chaque élément.
- L'architecte agréé ou le mandataire en cas de groupement ne peut pas faire partie de l'équipe permanente il sera sujet à notation lors de l'évaluation de l'offre technique
- Les autres membres du groupement et/ou les autres associés (en dehors du gérant) des sociétés civiles professionnelles d'architectes, peuvent être pris en considération dans ce critère
- NB : seul l'expérience supérieure à celle exigée dans le dossier de candidature sera prise en considération lors de l'évaluation des offres techniques
C.3. Moyens Matériels : Justifier l'adresse professionnelle du siège du bureau de l'architecte et ou du candidat (acte de propriété, contrat de location, ou tout autre document réglementaire justifiant l'adresse professionnelle, les PV des huissiers de justice ne sont pas pris en considération).

Dans le cas d'un groupement il sera tenu compte du cumul des capacités techniques entre les membres du groupement
Le groupement dans son ensemble doit avoir un chiffre d'affaires moyen calculé de la manière suivante : Chaque membre du groupement se verra calculer la moyenne de son chiffre d'affaires des trois (03) meilleures années depuis l'année 2016. Tous les résultats des membres du groupement seront additionnés et divisés par le nombre de membres pour obtenir le chiffre d'affaires du groupement.
Le groupement dans son ensemble doit justifier un chiffre d'affaires moyen égal ou supérieur à : (1.600.000,00 DA)
- Le groupement doit être impérativement solidaire.
- Nb : pour les deux cas : Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.
- Les moyens humains réservés à ce projet ne peut pas être pris en considération dans les autres projets s'il est retenu
Les bureaux d'études Peuvent retirer les cahiers des charges Au prix de :
LA DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE MÉDÉA - CITE DU 24 FÉVRIER - MÉDÉA

Les offres accompagnées des documents et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

L-PHASE N°01
A. Le dossier de candidature, contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 12 page 09).
Le délai de préparation du dossier de candidature est fixé à dix (10) jours, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel au concours.
I-PHASE N°02 :
B. L'offre technique : contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 12 page10).
C. L'offre de prestations : contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 12 page10 -11).
D. L'offre financière : contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 12 page10).

Le délai de préparation des offres techniques, des prestations et financières est fixé à trente (30) jours, les candidats pré-éligés seront invités par courriers et par voie de presse. La date et l'heure limite de dépôt des offres (technique, de prestations et financière), sera complétée à partir de la date de la publication par voie de presse des candidats pré-éligés.

L'offre technique, l'offre de prestations et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées.
N.B : Si ces jours coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

DK NEWS Anep : 2316006816 du 19/03/2023

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

NIF du service contractant N° : 099015019031333

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de la Jeunesse et des Sports de Tizi-Ouzou, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°07 du 08/09/2022, paru aux quotidiens nationaux : (البيومي - DK- NEWS et le BOMOP), relatif à l'Acquisition des équipements au profit des établissements sportifs de jeunesse et de loisirs « programme BS/22/2017 »

Lot N° 01 : Matériel informatique.
Lot N° 02 : Matériel de sport.

Qu'à l'issue de l'analyse et l'évaluation des offres le marché est attribué provisoirement comme suit :

Lot N°	Fournisseur	NIF du Fournisseur	Note technique+ financière + caractéristiques 75,00 points	Montant de la soumission (DA en T.T.C)	Délai de livraison	Critère de choix
01	ETS OSMANI Djamel	170150101668197	62,15 points	6 222 510,00	01 jour	Mieux disant
02	EURL PROCOR FIT	001734046554903	70,50 points	16 189 950,00	10 jours	Mieux disant

Les soumissionnaires non retenus, par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette attribution provisoire du marché.

Toute contestation sur ce choix doit faire l'objet d'un recours à déposer auprès de la Commission de Wilaya des Marchés Publics de la wilaya de Tizi-Ouzou dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou au BOMOP conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

DK NEWS Anep : 2316006879 du 19/03/2023

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1184

montage de pièces sauce	↓	fruit charnu domination	↓	très appréciée fanatique religieux	↓	obstiné	↓	nom d'une planète impartial	↓	aride	↓	zébrée	↓	patronyme	↓
graisse de toison maîtres d'internat	→					il suit le bis forme de ferrure	→			ennui de marcheur	→				
personnel réduit le texte	→		appareil de radio auxiliaire	→						carburant	↓	note de musique campagnard	→		muscle qui fait sourire
kils lanque polynésienne	→					marque d'infinitif honoreras	→		virginale	→					
crépiter pièces roumaines	→				actinium au labo halogènes	→									résultat
suffisant	→	pas très chaud	→					païs du bel canto	→						
parodies	↓							joueuse	↓						
ennuier	→		haleras la barque exaspérées	→											
feras du tort	↓														
perir	→							énoncé	→						protéines du fromage
calcium à l'amphi	↓														
virtuose mot de volonté enfantine	→														
se trouve soulagé	↓														
se trouve soulagé	→														
hors du terrain substances	→														
amure	→														
possessif	↓														
siècle français distractions	→														
aller au hasard pieds-de-veau	→														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→														
épave	↓														
épave	→		</												

JUDO - COUPE D'AFRIQUE 2023 DES JUNIORS Trente-deux médailles pour l'Algérie, dont huit en or

La sélection algérienne (messieurs/dames) de judo a littéralement dominé les épreuves de la Coupe d'Afrique junior, disputée vendredi après-midi à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger), avec une moisson de 32 médailles : 8 or, 9 argent et 15 bronze.

Les huit médailles d'or ont été l'œuvre d'Anis Saoudi (-60), Hadi Yasmine (-48 kg), Ould Saïdi Salah Aymen (-66 kg), Belbelhout Abdeslam (-73 kg), Kechout Melissa (-57 kg), Benmecheta Ahmed (-81 kg), Benatia Rayane Zakaria (-90 kg) et Khettou Mohamed Hamza chez les moins de 100 kg.

Les neuf médailles d'argent, quant à elles, ont été glanées par Lalioui Abderrahim (-60 kg), Nedjali Loubna (-48 kg), Benlaribi Ayoub (-66 kg), Doudou Abderraouf (-81 kg), Benaboura Sid Ali (-90 kg), Benchallah Dyhia (-70 kg), Fala Abdellah (-100 kg), Mohamedi Lyna (-78 kg) et Mohamed El Mahdi Masahel chez les plus de 100 kg.

Enfin, les quinze médailles de bronze ont été l'œuvre de Denni Ishak (-60 kg), Naïm Bouchra (-48 kg), Mecheta Ishak Abou El Hacène (-66 kg), Berrahoul Amina (-52 kg), Lisa Hami (-52 kg), Hammad Khelifa (-73 kg),



Meherhera Yakoub (-73 kg), Hala Zerrouk (-57 kg), Abderrahim Manel (-63 kg),

Benbenris Houssem Abderrahim (-90 kg), Arbaoui Othmane (-100 kg), Sadi Bouchra

Belinda (-78 kg), Hammad Feriel (-78 kg), Smati Loubna (+78 kg) et Sebki Mohamed Amokrane chez les plus de 100 kg.

L'Algérie, pays hôte de cette compétition, a engagé 55 judokas (34 messieurs et 21 dames), alors que le total des participants était de 95 judokas (57 messieurs et 38 dames), représentant 13 pays.

Les représentants algériens étaient globalement les mêmes que ceux qui avaient disputé il y a une semaine l'étape de Tunis de cette Coupe d'Afrique 2023, et dans laquelle ils avaient glané neuf médailles : 1 or, 2 argent et 6 bronze.

Cette Coupe d'Afrique des juniors précède l'Open Africain d'Alger, prévu les 18-19 mars, également à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf.

Une compétition destinée essentiellement aux seniors et dans laquelle l'Algérie devrait enregistrer également une participation record.

HANDBALL FÉMININ - TOURNOI DJAMILA Victoire finale de la direction des œuvres universitaires d'Alger Ouest

L'équipe de handball dames de la direction des œuvres universitaires d'Alger Ouest a remporté la 3e édition du tournoi commémoratif "Djamila", en battant son homologue de Blida sur le score de (22-16), en finale disputée jeudi à la salle OMS de l'université d'Alger 3 (Dely Ibrahim), a indiqué vendredi la direction des œuvres universitaires d'Alger-Est.

Cette finale a été précédée par le match de la troisième place qui a vu la victoire du club de la direction des œuvres universitaires de Boumerdes aux

dépens de celui de Médéa. Ce tournoi qui a débuté le 7 mars, a regroupé huit clubs représentant les régions de Blida, Médéa, El Affroun, Tipasa, Boumerdes et Alger, avec ses trois zones : Est, Ouest et Centre. Cette échéance sportive universitaire en handball féminin, baptisée "Coupe Djamila" a été organisée sous le patronage de l'office national des œuvres universitaires (ONOU), par la Direction des œuvres universitaires d'Alger et en étroite collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports,

la Ligue algéroise de handball ainsi que la ligue algéroise du sport pour tous.

Organisé en hommage aux héroïnes de la guerre de libération, à l'instar de Djamila Boupacha, Djamila Bouhired, Djamila Bouazza et Djamila Amrane-Mine, la rencontre a été aussi l'occasion pour honorer Djamila Boupacha, Farida Boukandour et Khadidja Belkandour, en présence du directeur de l'Université d'Alger 3, Mokhtar Mezrague et le directeur de l'éducation physique et sportive, Youssi, entre autres.

TENNIS - INDIAN WELLS Swiatek bat Cirstea et rejoint Rybakina en demie

La N.1 mondiale et tennante du titre, Iga Swiatek, a balayé 6-2, 6-3 la Roumaine Sorana Cirstea (83e), jeudi, pour rallier les demi-finales du WTA 1000 d'Indian Wells, où l'attend la Kazakhe Elena Rybakina qui l'avait battue au dernier Open d'Australie.

La Polonaise de 21 ans, en quête d'un doublé dans le désert de Californie que seule Martina Navratilova a réussi en 1991-1992, n'a jamais tremblé face à une adversaire qu'elle avait battue en 2022 à Melbourne, pour leur première confrontation.

Aggressive, tranchante, sûre de son tennis, Swiatek a été conquérante et dominatrice dans les échanges, sans jamais laisser Cirstea croire à l'exploit, même lorsque



cette dernière a débrouillé dans le premier set pour revenir à 2-1.

Cet éphémère sursaut a eu pour effet de remobiliser la Polonaise, lauréate de Roland-Garros et de l'US Open l'an passé, qui a encore accéléré la cadence pour empocher le premier set.

La Roumaine de 32 ans, qui avait arraché sa qualification en quarts, en déjouant les pronostics contre la Française Caroline Garcia (5e), a tenté de résister dans la seconde manche, après avoir été distancée 4-0.

Elle a réussi à prendre une nouvelle fois le service de Swiatek, mais ce ne fut que pour retarder l'échéance, scellée après 1h22 de jeu.

"J'ai bien démarré dans chaque manche et j'ai su finir proprement, donc...", a-t-elle résumé à chaud sur le court, en guise de satisfaction.

Avec cette 16e victoire de la saison, toutes en deux sets, Swiatek confirme sa montée en puissance à Indian Wells.

Mais elle devra se méfier de Rybakina, lauréate à Wimbledon l'an passé et finaliste à Melbourne en janvier.

Sur sa route, la Kazakhe (10e mondiale) l'avait expédiée hors des 8e de finale.

"Elena joue très bien, mais je serai prête", a-t-elle prévenu.

ATHLÉTISME - MARCHE SUR ROUTE Une Journée Elite le 21 mars au SATO du stade 5-Juillet (Alger)

Une journée Elite de marche sur route sera organisée le mardi 21 mars courant par la Fédération algérienne d'athlétisme, au SATO du stade du 5-Juillet (Alger), a appris l'APS vendredi auprès des organisateurs.

"Une épreuve prévue sur une distance de 20 kilomètres et qui sera ouverte uniquement aux seniors (messieurs et dames)" a-t-on détaillé de même source. Outre cette épreuve Elite, "il y aura un 10 kilomètres marche pour les moins de 20 ans (garçons et filles), ainsi que pour les moins de 18 ans (garçons)" a-t-on encore appris auprès de la FAA.

Les épreuves débuteront à 9h00, alors que le dernier délai pour confirmer les engagements a été fixé au dimanche 19 mars, à 23h59.

CYCLISME - GRAND PRIX DE LA VILLE D'ALGER Victoire au sprint de l'Algérien Youcef Reguigui

Le cycliste algérien Youcef Reguigui (Terengganu Polygon) a remporté au sprint la 17e édition du Grand Prix de la Ville d'Alger, course vendredi sur une distance de 82,50 km avec la participation 81 coureurs représentant 16 équipes.

Déjà vainqueur de trois étapes sur le Tour d'Algérie bouclé jeudi, Reguigui a fini les 50 tours d'une boucle de 1,6 km en 1h 51m 53sec, devant l'Erythréen Meron Hagos et le Néerlandais Jarri Stravers (Universe Cycling), crédités du même temps.

Après un début de course relativement calme, le peloton a commencé à accélérer à partir du 30e tour avec notamment quelques tentatives d'échappées, dont celle d'Oussama Chebaloui de Majd El Guerrara qui a pris quelques secondes d'avance avant de se faire rattraper.

Dans les cinq derniers tours, les équipes de sprinter ont durci la course avec un rythme soutenu, afin de mettre leurs coureurs dans les meilleures conditions pour remporter la course.

Bien lancé par ses coéquipiers de la Team Terengganu Polygon, Reguigui a pris plusieurs longueurs d'avance sur le peloton, en plaçant son accélération au bon moment pour déposer ses concurrents et lever ses bras en signe de victoire.

"C'était une course tactique sur un circuit rapide. J'avais encore du jus dans les jambes après les 10 étapes du Tour d'Algérie et mon équipe a bien travaillé pour me mettre dans les meilleures conditions pour gagner.

Je suis très content de cette nouvelle victoire, qui vient récompenser les efforts de toute l'équipe", a déclaré Reguigui à l'APS.

81 coureurs issus de 16 équipes ont pris part à cette course, dont plusieurs étrangers.

L'Algérie, pays hôte de ce rendez-vous a participé avec cinq (05) équipes, à savoir, la sélection régionale Madar, la sélection algérienne espoir, Majd El Guerrara, NRD Dely-Ibrahim et Amel El Malah.

Ce Grand Prix de la Ville d'Alger intervient juste après le Tour d'Algérie Cycliste (TAC-2023), disputé du 7 au 16 mars en dix étapes sur une distance de 1200 km, et remporté par le Français Paul Hennequin (Nice Métropole Côte d'Azur). Les coureurs algériens se sont illustrés lors de ce TAC-2023 en décrochant huit victoires d'étapes, à commencer par Hamza Yacine (Sélection régionale Madar) vainqueur de quatre étapes et détenteur du maillot vert du meilleur sprinter, suivi de Youcef Reguigui (Terengganu Polygon) avec trois étapes et Nassim Saidi (Sélection régionale Madar) une étape.

Le maillot à pois de meilleur grimpeur est revenu à l'Erythréen Yemane Dawit, alors que l'équipe de Majd El Guerrara a été sacrée meilleure équipe du Tour. Inscrits au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie cycliste et le Grand Prix de la ville d'Alger 16 équipes, dont cinq algériennes.

Ces deux compétitions sont régies par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale. Les pays participant à ces deux rendez-vous sont la France, l'Allemagne, l'Italie, la Turquie, les Pays-Bas, la Roumanie, l'Erythré, l'Irak, la Tunisie, la Malaisie, le Sultanat d'Oman et l'Algérie (pays hôte).

APS

CAN 2023 (3^E ET 4^E J) ALGÉRIE - NIGER Plusieurs nouveautés dans la liste de Belmadi

Le sélectionneur national Djamel Belmadi a retenu 25 joueurs pour la double confrontation des Verts contre le Niger, les 23 et 27 mars, comptant pour les 3^e et 4^e journées (Gr.F) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) vendredi.

La liste des 25 est marquée par la convocation, pour la première fois, de plusieurs nouveaux joueurs dont la plupart évoluent à l'étranger à l'image de Kevin Guitoun (SC Bastia/FRA), Rayan Ait Nouri (Wolverhampton/ANG), Jaouen Hadjam (FC Nantes/FRA), Badredine Bouanani (OGC Nice/FRA) et Fares Chaïbi (Toulouse FC/FRA), alors que Andy Delort (FC Nantes/FRA) et Abdelkabar Kadri (KV Courtrai/BEL) effectuent leur retour dans le groupe après une longue absence. Un seul joueur local figure dans la nouvelle liste du coach national, il s'agit du défenseur de l'USM Alger Zineddine Belaid. En revanche, le gardien Rais M'bolhi, le défenseur Youcef Atal, les attaquants, Saïd Benrahma, Bilal Brahimi et Adam Ounas ne sont pas concernés par la double confrontation contre le Niger. L'Algérie accueillera le Niger le jeudi 23 mars au stade Nelson-Mandela de Bataï (22h00). Cette rencontre sera officinée par un quatuor soudanais sous la conduite de Mahmoud Ali Mahmoud Ismail, et composé de Mohammed Abdallah Ibrahim (1^e assistant), Omer Hamid Mohamed Ahmed (2^e assistant), alors que le quatrième arbitre est Elsididg Mohamed El Treefe.

Le Niger, dont le stade Général Seyni-Kountché de Niamey n'a pas été homologué



par la Confédération africaine (CAF), a choisi le stade Hamadi-Agrebi de Radès à Tunis pour recevoir les "Verts" le lundi 27 mars (17h00). Vain-

queur en juin 2022 des deux premiers matchs : à domicile face à l'Ouganda (2-0) et en déplacement devant la Tanzanie (2-0), l'Algérie occupe

le poste de leader du groupe F avec 6 points, devant le Niger (2 points), alors que la Tanzanie et l'Ouganda suivent derrière avec un point chacun.

Liste des 25 joueurs :

Gardiens : Zeghiba (Damac FC/ Arabie saoudite), Mandrea (SM Caen/ France), Oukidja (FC Metz/France)
Défenseurs : Mandi (Villarreal/ Espagne), Touba (Basaksehir FK/Turquie), Tougaï (ES Tunis/Tunisie), Bensebaini (B. Monchengladbach/ Allemagne), Mehdi Leris (Sampdoria/ Italie), Guitoune (SC Bastia), Belaid (USM Alger), Ait Nouri (Wolverhampton/Angleterre), Hajam (FC Nantes/France)
Milieux : Zerrouki (FC Twente/ Pays-Bas), Zorgane (Charleroi/ Belgique), Boudaoui (OGC Nice/ France), Bennacer (AC Milan/ Italie), Bentaleb (Angers SCO/France), Kadri (Courtrai/Belgique)
Attaquants : Belaïli (Ajaccio/ France), Amoura (FC Lugano/ Suisse), Slimani (RSC Anderlecht/ Belgique), Mahrez (Manchester City/Angleterre), Andy Delort (FC Nantes/FR), Chaïbi (Toulouse FC/ France), Bouanani (OGC Nice/France).

LIGUE1 MOBILIS (20E J- MATCHES AVANCÉS) Trois précieux points pour l'USB, le CSC accroché à Oran

L'US Biskra a réalisé une bonne affaire en s'adjugeant la victoire par le plus petit des marges (1-0) devant le RC Arba, au moment où l'actuel dauphin, le CS Constantine s'est contenté d'un nul vierge, lors de son déplacement chez le MC Oran, en matchs avancés de la 20^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, qui a débuté vendredi et se poursuivra samedi.

Un but de Merouani Boussaleme (13^e minute) a suffi aux Biskriens pour décrocher trois précieux points et grignoter quelques places au classement général, désormais à la 7^e place (27 points), alors que le RC Arba reste scotché à la 9^e place (25 pts) en compagnie du MC Oran qui a fait match nul devant le CS Constantine (0-0).

Toujours sans entraîneur depuis le départ-surprise de leur entraîneur, Kheireddine Madoui, les "Sanafirs" restent à sept points du leader, le CR Belouizdad qui compte quatre matches en moins.

Il est à signaler que la formation constantinoise n'a toujours pas gagné depuis le début de la nouvelle année.

De son côté, les Oranais (8^e - 26 pts) semblent satisfaits de ce point, qui consolide leur position au milieu du tableau, avec un match supplémentaire à livrer.

La 20^e journée se poursuivra ce samedi, avec deux matches au programme, où l'ES Sétif (4^e, 29 pts) aura une belle occasion de se hisser sur le podium, à l'occasion de la réception de l'ASO Chlef (7^e, 25 pts) qui aspire quant à elle, à pré-



server la belle dynamique enregistrée depuis plusieurs journées.

Dans l'autre rencontre de la journée, l'USM Khenchela (10^e, 24 pts) aura une belle occasion de soigner son classement en affrontant la lanterne rouge, le HB Chelghoum Laïd (16^e, 2 pts), pratiquement condamnée à la relégation en Ligue 2.

Quatre matches de la 20^e journée ont été reportés à une date ultérieure en raison des compétitions africaines interclubs et de la Coupe arabe du Roi Selmane des clubs.

Il s'agit des confrontations JS Kabylie-MCE El Bayadh, MC Alger-CR Belouizdad, Paradou AC-USM Alger et JS Saoura-NC Magra.

Résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement provisoire des rencontres de la 20^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football jouées vendredi :

MC Oran — CS Constantine 0-0
 US Biskra — RC Arbaâ 1-0
Samedi, 18 mars (15h00):
 ES Sétif — ASO Chlef
 HB Chelghoum Laïd — USM Khenchela
Reportées :
 JS Kabylie- MCE El Bayadh
 MC Alger — CR Belouizdad
 Paradou AC — USM Alger
 JS Saoura - NC Magra

Classement :	Pts	J
1). CR Belouizdad	40	16
2). CS Constantine	33	19
3). MC Alger	30	18
4). USM Alger	29	17
--). ES Sétif	29	18
--). JS Saoura	29	19
7). US Biskra	27	20
8). MC Oran	26	19
9). ASO Chlef	25	19
--). RC Arbaâ	25	20
10). USM Khenchela	24	17
--). MC El-Bayadh	24	19
13). NC Magra	23	18
14). Paradou AC	17	17
15). JS Kabylie	14	17
16). HBC-Laïd	02	19.

LIGUE 2 AMATEUR GROUPE CENTRE-EST (22E JOURNÉE) Le NRBT provisoirement nouveau co-leader

Le NRB Telegma a provisoirement rejoint l'AS Khroub en tête du Groupe Centre-Est de la Ligue 2 algérienne de football, après sa difficile victoire à domicile contre l'US Chaouia (1-0), vendredi après-midi, en ouverture de la 22^e journée, devant se poursuivre samedi.

Les visiteurs (14^es/24 pts) ont opposé une résistance farouche pendant pratiquement tout le match, préservant leur cage inviolée jusqu'au bout du temps additionnel, où ils ont fini par concéder le but de la défaite.

Une issue dramatique pour l'US Chaouia qui avait besoin de points pour s'éloigner de la zone rouge, et qui contraste avec le bonheur du NRBT, ayant remporté un précieux succès, qui fait de lui le co-leader de l'AS Khroub, avec 40 points pour chaque club.

Cependant, l'ASK compte un match en moins, du fait qu'il ne jouera que samedi, en déplacement chez le CA Batna (7^e/27 pts), alors que le dauphin, l'US Souf, se rendra à El Eulma, pour y défier le MCEE local (8^e/27 pts).

Classement :	Pts	J
1). AS Khroub	40	21
--). NRB Telegma	40	22
3). US Souf	39	21
4). MO Constantine	35	21
--). E Sour El Ghoulane	35	21
6). USM Annaba	34	21
7). CA Batna	28	21
8). MC El Eulma	27	21
9). JS Bordj Ménaïel	25	21
--). USM El Harrach	25	21
--). AS Aïn M'lila	25	21
--). IRB Ouargla	25	21
--). IBKE Khechna	25	21
14). US Chaouia	24	22
15). JSM Skikda	12	21
--). Hamra Annaba	12	21.

TOURNOI L'UNAF FÉMININ (U20) 2^E JOURNÉE L'Algérie bat l'Égypte (2-1)

La sélection algérienne féminine des moins de 20 ans (U20) s'est imposée jeudi face à son homologue égyptienne 2-1 (mi-temps : 0-1), en match disputé au stade du Kram à Tunis, dans le cadre de la 2^e journée de l'Union Nord-africaine de Football (UNAF) de la catégorie.

Les Égyptiennes ont ouvert le score à la 29^e minute grâce à Hala Moussa, avant que les Algériennes ne reviennent de loin en seconde période, en égalisant d'abord par Amélia Zemma (74^e) sur penalty, avant qu'Ikram Sidi Moussa n'offre la victoire à l'Algérie (80^e).

Le tournoi se déroulera sous forme de mini-championnat de trois journées. Le premier sera déclaré champion.

LIGUE DES CHAMPIONS (GR:D- 5^E J) Le CR Belouizdad bat le Zamalek (2-0) et se qualifie aux quarts de finale

Le CR Belouizdad s'est qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, après sa victoire devant le Zamalek d'Egypte 2-0, mi-temps (0-0), en match comptant pour la 5e journée de la phase des poules du groupe D, disputé vendredi soir au stade du 5 juillet (Alger).

Les buts du match ont été marqués par Zakaria Draoui (75e) et Lwanba Djoufou (79e) qui ont assuré la qualification du CR Belouizdad pour les quarts de finale, avant même la 6e et dernière journée qui emmènera le représentant algérien à Tunis pour affronter l'ES Tunis, également qualifié, après son nul face aux Soudanais d'Al-Merreikh (1-1), dans l'après-midi de cette journée, en match joué à Benghazi en Libye.

A l'issue de la 5e et avant dernière journée du groupe D, le CR Belouizdad a consolidé sa seconde place avec 9 points, derrière l'ES Tunis (10 pts), et devant Al-Merreikh (5 pts) et le Zamalek d'Egypte (4 pts). Ces deux dernières équipes sont éliminées. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.



Al-Merreikh et l'ES Tunis font match nul (1-1)

L'ES Tunis s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique des clubs de football, après son nul devant les Soudanais d'Al-Merreikh (1-1), mi-temps (1-0) en match comptant pour la 5e journée de la phase des poules du groupe D, disputé vendredi au stade Benina de Benghazi (Libye). Les

buts de la partie ont été inscrits par Mohamed Ali Benhamouda (43e) pour l'EST, et Paolo Sergio (90e s.pen) pour Al-Merreikh. Ce nul assure aux Espérantistes leur qualification aux quarts de finale de la compétition, en consolidant leur position en tête de la poule D avec 10 points, devant respectivement le CR Be-

louizdad (6 pts - 4 m), Al-Merreikh (5 pts - 5 m) et le Zamalek d'Egypte (4 pts - 4 m). L'autre rencontre de la poule D, opposera en soirée (20h00), au stade du 5 juillet (Alger), le représentant algérien, le CR Belouizdad aux Egyptiens du Zamalek. Les deux premiers se qualifient pour les quarts de finale.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (GR A/5E JOURNÉE): L'USM Alger en Zambie pour décrocher la qualification en quarts de finale

L'USM Alger est "déterminée à réussir un bon résultat, dimanche en Zambie" face aux Congolais du FC Saint-Eloi Lupopo, pour assurer sa qualification en quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football dès la cinquième et avant dernière journée de la phase de poules (Groupe A), a assuré, avant le départ de la délégation "Usmiste", l'entraîneur adjoint des Rouge et Noir, Farid Zemiti.

"Nous disposons actuellement de sept points et nous aurons la chance de disputer le dernier match à domicile contre l'actuelle lanterne rouge du groupe.

Mais on n'a pas l'intention d'attendre jusque-là pour assurer notre qualification.

Nous espérons y parvenir dès dimanche, en réussissant un bon résultat en Zambie", a-t-il affirmé dans une déclaration au site officiel du club.

Le prochain match des Rouge et Noir équivaut en effet à un duel à six points, car les mettant aux prises avec l'autre candidat direct pour le deuxième billet qualificatif pour les quarts de finale, sachant que le premier billet est déjà pratiquement acquis par les Su d-africains des Marumo Gallants (1er/9 pts), et qui de surcroît, disposent d'un ca-



lendrier relativement favorable dans cette dernière ligne droite de la phase de poules.

En effet, les Sud-africains commenceront par un facile déplacement chez les Libyens d'Al Akhdar SC (dernier/2 pts), avant de recevoir le Saint-Eloi Lupopo (3e/4 pts) lors de la sixième et dernière journée.

USM Alger et Marumo Gallants, favoris

Sur papier, et telles que se présentent les choses actuellement, les Marumo Gallants et l'USM Alger sont les principaux favoris pour une qualification en quarts de finale, à condition de rester sur leur lancée et de préserver l'avantage qu'ils ont acquis jusqu'ici. Ce qui, dans le cas des

Rouge et Noir, passe par un résultat positif en Zambie, même un nul vierge, car le plus important pour eux est de conserver leur deuxième place, tout en maintenant à distance, avec leur actuelle avance de trois points, sur le Saint-Eloi Lupopo. Certes, l'idéal serait de l'emporter en RDC, même par la plus petite des marges, car cela assurerait la qualification à l'USMA dès cette cinquième journée, d'autant que pour elle, les trois points de la sixième et dernière journée sont pratiquement acquis, du fait de recevoir le dernier du groupe et qui visiblement semble déjà éliminé, avant même le déroulement de la cinquième journée. Un objectif en lequel

le coach Abdelhak Benchikha et ses poulains semblent croire fermement, leur futur adversaire devant les recevoir sur un terrain neutre, du fait que son stade ne soit pas homologué. "La seule chose que nous appréhendons, c'est le fait de jouer en haute altitude. C'est d'ailleurs ce qui nous avait le plus porté préjudice lors de la précédente journée contre les Marumo Gallants" (ndlr, défaite 2-0). Le match FC Saint-Eloi Lupopo - USM Alger est prévu dimanche à partir de 13h00 (heure algérienne) en Zambie, alors que les Libyens d'Al Akhdar SC accueilleront les Sud-africains du Marumo Gallants, une heure plus tard (14h00) à Benghazi (Libye).

SCANDALE ARBITRAL EN ESPAGNE Laporta : "pas seulement nous défendre, mais aussi d'attaquer"

Le président du FC Barcelone Joan Laporta a prévenu vendredi qu'il avait l'intention non seulement de se défendre mais également "d'attaquer" face à ce qu'il considère comme une campagne menée contre son club.

Le Barça est visé par une enquête concernant des versements d'argent suspects vers des entreprises détenuées par un ancien dirigeant arbitral.

"La campagne dont nous sommes victimes ne vient pas par hasard. Son objectif à court terme est de déstabiliser l'équipe, et à moyen terme de contrôler le Barça", déclare M. Laporta dans un message vidéo adressé aux membres du club.

Le 10 mars, le parquet de Barcelone a inculpé le club, mais aussi ses anciens présidents Josep Maria Bartomeu (2014-2020) et Sandro Rosell (2010-2014) et l'ancien N.2 de l'arbitrage espagnol Jose Maria Enriquez Negreira pour "corruption entre particuliers dans le secteur sportif", "abus de confiance" et "faux en écritures de commerce".

"J'aurai le temps de vous expliquer qui, pourquoi et comment ils orchestrent cette campagne. Ne doutez pas que nous nous défendrons. Et non seulement nous nous défendrons mais nous attaquerons", a promis Joan Laporta dans ce message posté deux jours avant le Clasico du championnat d'Espagne contre le Real Madrid, dimanche au Camp Nou.

A la veille de cette 26e journée de Liga, le Barça est en tête du classement avec neuf points d'avance sur le Real (2e). Joan Laporta (60 ans) a été président du FC Barcelone de 2003 à 2010, puis à nouveau depuis 2021.

GHANA Funérailles d'Etat pour le footballer Christian Atsu

Des funérailles d'Etat ont été organisées vendredi à Accra, la capitale du Ghana, en hommage au joueur de football Christian Atsu, décédé dans le séisme qui a endeuillé la Turquie le mois dernier.

Présidée par le chef de l'Etat Nana Akufo-Addo, la cérémonie s'est déroulée en présence de la famille du défunt mais aussi d'anciens coéquipiers, qui portaient un t-shirt à son effigie, et de nombreux fans, qui ont défilé devant le cercueil drapé aux couleurs du Ghana et installé sous une tente blanche.

Christian Atsu est décédé à l'âge de 31 ans dans le puissant tremblement de terre qui a frappé la Turquie et la Syrie le 6 février et a fait plus de 50.000 morts.

Il évoluait depuis septembre dernier au sein du club d'Hatay (première division turque), basé à Antakya (sud), proche de l'épicentre.

Après deux semaines de recherche, son corps a été retrouvé le 18 février dans les décombres de l'immeuble où il vivait. Son enterrement est prévu à Ada, sa ville d'origine, dans le sud-est du Ghana.

BARÇA
Pedri a rechuté

Coup dur pour Pedri (20 ans, 21 matchs et 6 buts en Liga cette saison) et le FC Barcelone. Absent depuis près d'un mois, le milieu de terrain pensait revenir pour le Clásico prévu dimanche (21h). L'Espagnol s'était entraîné normalement jeudi, avant d'interrompre sa séance le lendemain en raison de douleurs à la cuisse droite initialement touchée. Le Blaugrana doit donc déclarer forfait contre le Real Madrid, mais aussi pour le rassemblement de la Roja. Selon la presse catalane, Pedri n'est même pas certain de revenir après la trêve internationale.

LILLE
Fonseca attend plus d'Ounas

De retour de blessure après deux mois d'absence, Adam Ounas (26 ans, 14 matchs et 1 but en L1 avec Lille cette saison) est disponible pour affronter Toulouse, ce samedi (17h) en Ligue 1. Pour l'entraîneur de Lille, Paulo Fonseca, l'ailier algérien doit rapidement retrouver la forme.

"Il a joué des matchs, il a eu des blessures, puis d'autres blessures. On n'a pas encore vu le réel Ounas. S'il n'a pas de problèmes, il peut montrer ce qu'il sait faire, mais ici, on n'a pas encore vu tout ce qu'il pouvait faire. Dans de parfaites conditions physiques, ça peut être un joueur très important pour nous. Il a une chose très importante, c'est le un contre un : dans les situations offensives individuelles, il peut faire la dernière décision dans un match. Mais il doit aussi être physiquement en forme pour jouer notre jeu. Il revient maintenant, il est mieux. Il n'est pas dans la meilleure condition", a expliqué le manager portugais en conférence de presse.

PSG
Messi voudrait revenir au Barça

Agacé par un exercice du coach Christophe Galtier, Lionel Messi (35 ans, 22 matchs et 13 buts en L1 cette saison) aurait quitté la séance d'entraînement mardi (voir la brève d'hier à 23h55). Nos confrères de Foot Mercato confirment cette scène et vont encore plus loin.

Alors qu'il négocie une prolongation, l'attaquant en fin de contrat au Paris Saint-Germain aimerait revenir au Barça ! L'Argentin, certes épanoui dans la capitale, serait toujours nostalgique de sa vie à Barcelone. Son retour semble pourtant improbable en raison des soucis financiers du club catalan. Plusieurs ventes seraient nécessaires pour envisager une telle opération. Il n'empêche que son père et agent Jorge Messi se serait déjà entretenu à plusieurs reprises avec le président Joan Laporta. Tandis que la Pulga discuterait régulièrement avec le coach blaugrana Xavi.

LYON
Lacazette rassure après sa sortie

Auteur du but égalisateur contre Nantes (1-1), vendredi en Ligue 1, Alexandre Lacazette (31 ans, 28 matchs et 21 buts toutes compétitions cette saison) est sorti grimaçant peu après l'heure de jeu. Pas de quoi inquiéter l'attaquant de l'Olympique Lyonnais. "C'était de la fatigue, je reviens d'une blessure de trois semaines. La semaine dernière, j'ai pu faire 20 minutes. Aujourd'hui, j'ai fait une heure et je ressentais un peu de fatigue donc j'ai préféré laisser ma place à quelqu'un de frais", a rassuré le capitaine lyonnais après la partie.

ANGERS
Contrat résilié pour Amadou

Comme attendu ces derniers jours, Ibrahim Amadou (29 ans, 7 matchs en L1 cette saison) quitte Angers. Le SCO a officialisé ce samedi la résiliation du contrat du milieu de terrain passé par Lille. Désormais libre, l'ancien joueur du FC Séville pourrait prendre la direction du Shanghai Shenhua en Chine.

MANCHESTER UNITED
Maguire s'accroche

Malgré un recul très net dans la hiérarchie des défenseurs centraux, Harry Maguire (30 ans, 23 apparitions toutes compétitions cette saison) s'accroche avec Manchester United. L'international anglais s'est même montré reconnaissant envers son entraîneur Erik ten Hag, qui lui confie le brassard lors de ses titularisations.

"Je travaille dur sur le terrain d'entraînement et c'est tout ce que vous pouvez faire. Nous avons de bons entraîneurs dans ce club et ils ont organisé de très bonnes séances pour nous le lendemain des matchs, a admis l'ancien joueur de Leicester pour BT Sport après le succès contre le Betis (0-1) en Ligue Europa. C'est bien d'être là avec l'équipe et d'obtenir la victoire, ce qui est la chose la plus importante pour moi et pour le club. J'ai un rôle important sur et en dehors du terrain et chaque jour j'essaie de faire réussir ce club, que je joue ou non."

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Mourad Cherhal
Directeur de publication
Smâil Oulebsir

Directeur de la rédaction
Smâil Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

GOUVERNEMENT

Le président de la République opère un remaniement ministériel touchant 11 portefeuilles

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a opéré, jeudi, un remaniement ministériel ayant touché 11 portefeuilles au sein du Gouvernement dirigé par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane.

Ce remaniement a concerné le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, confié à M. Ahmed Attaf, le ministère des Finances, attribué à M. Laaziz Fayed, le ministère de la Jeunesse et des Sports, qui revient à M. Abderrahmane Hamad, et le ministère de la Numérisation et des Statistiques, qui aura à sa tête Mme Meriem Benni-loud, en remplacement de M.

Hocine Cherhabil, appelé à d'autres fonctions.

Ce remaniement a également touché le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, dont la charge sera assumée par M. Tayeb Zitouni, en remplacement de M. Kamel Rezig, appelé à d'autres fonctions, le ministère de l'Hydraulique, qui sera dirigé par M. Taha Derbal, le ministère des Transports, à la tête duquel a été

nommé M. Youcef Chorfa, précédemment ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ainsi que le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, attribué à M. Mokhtar Didouche.

En vertu de ce remaniement ministériel, le président de la République a nommé M. Fayçal Bentaleb, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fazia Dahleb, ministre de l'Environnement et des

Energies renouvelables et M.

Ahmed Bidani, ministre de la Pêche et des Productions halieutiques.

Le Président de la République a, en outre, nommé M. Abdelaziz Khellaf, ministre d'Etat, Conseiller auprès du Président de la République et M. Mohamed Nadir Larbaoui, directeur de Cabinet à la Présidence de la République.

ALGÉRIE-RUSSIE

Le Président de la République reçoit une invitation officielle de son homologue russe

La présidente du Conseil de la Fédération de Russie, Mme Valentina Matvienko a indiqué, jeudi à Alger, avoir remis au Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, un message de son homologue russe, M. Vladimir Poutine l'invitant officiellement à effectuer une visite en Fédération de Russie, ainsi qu'une autre invitation pour participer au deuxième Sommet Russie-Afrique. "J'ai remis à Monsieur le Président de la République un message de son homologue russe l'invitant officiellement à effectuer une visite en Fédération de Russie, ainsi qu'une autre

invitation officielle pour participer au deuxième Sommet Russie-Afrique", a déclaré Mme Matvienko à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le Président Tebboune. La responsable russe a réitéré, à cette occasion, le soutien de son pays à l'adhésion de l'Algérie aux BRICS. "L'Algérie souhaite rejoindre les BRICS et nous, en Russie, soutenons cette démarche", a-t-elle dit, relevant avoir exprimé au Président Tebboune ses vifs remerciements "pour la position pondérée de l'Algérie vis-à-vis des événements aux niveaux régional et inter-

national, et pour son attachement aux bonnes relations avec la Fédération de Russie". L'audience s'est déroulée au siège de la présidence de la République, en présence du président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Abdelaziz Khellaf, du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Amar Belani, du côté algérien et de l'ambassadeur de la Fédération de Russie à Alger, M. Valerian Shuvaev, du côté russe.

La Russie appuie l'adhésion de l'Algérie aux BRICS (présidente du Conseil de la Fédération)

La présidente du Conseil de la Fédération de Russie, Mme Valentina Matvienko, a mis en relief jeudi l'appui de son pays à la volonté de l'Algérie de rejoindre les "BRICS", affirmant que "l'Algérie était pour la Fédération de Russie "un partenaire fiable et très important au niveau du continent africain".

"Pour la Russie, l'Algérie est un partenaire fiable et très important au niveau du continent africain, un pays avec lequel nous entretenons une importante coopération dans le domaine du commerce et de l'économie", a indiqué Mme Matvienko dans une déclaration à la presse au terme d'une audience que lui a accordée le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, au siège de la Présidence de la République.

"L'Algérie souhaite rejoindre les BRICS et nous, en Russie, soutenons cette démarche", a-t-elle ajouté.

La responsable russe a relevé "avoir remis au président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, un message de son homologue russe, M. Vladimir Poutine l'invitant officiellement à effectuer une visite en Fédération de Russie, ainsi qu'une autre invitation pour participer au deuxième Sommet Russie-Afrique".

"J'ai eu l'honneur de rencontrer le président de la République et d'examiner avec lui l'état des relations algéro-russes, et nombre de questions régionales et internationales", a-t-elle poursuivi, relevant que le Président Tebboune "a une vision particulière des développements dans le monde".

Affirmant avoir exprimé au Président Tebboune ses vifs remerciements "pour la position pondérée de l'Algérie vis-à-vis des événements aux niveaux régional et international, et pour son attachement aux bonnes relations avec la Fédération de Russie", elle a indiqué que le président de la République a souligné que l'Algérie considérait la Russie comme "un grand pays ami".

La responsable russe a ap-

pelé, par la même occasion, à "la préservation de cette bonne relation unissant les deux pays", mettant en avant "les belles opportunités d'élargissement de la coopération dans différents domaines tels que l'énergie, les transports, l'agriculture, les infrastructures, l'éducation, la culture et l'industrie pharmaceutique au mieux des intérêts des deux pays".

Ma rencontre avec le Président Tebboune: le sentiment d'avoir dans le monde de grands responsables politiques pouvant contribuer à la construction d'un monde plus juste et plus démocratique

"La coopération entre l'Algérie et la Russie n'est pas adressée contre un pays quelconque.

Il s'agit d'une coopération pour le développement de nos intérêts et relations", a tenu à préciser Mme Matvienko.

"Nous saluons hautement et nous partageons avec l'Algérie le principe de non-ingérence dans les affaires internes des pays et le droit des peuples à

l'autodétermination", a affirmé la responsable russe, soulignant que son pays plaide pour "un monde multipolaire, plus juste et plus démocratique".

Et de poursuivre que "la convergence des positions des deux pays à ce sujet constitue une base solide de coopération dans les fora internationaux, notamment au niveau de l'ONU".

Mme Matvienko a relevé que "les relations bilatérales jouent un rôle important dans la stabilité et l'équilibre du marché mondial de l'énergie", mettant en avant "la densité de la coopération entre les deux pays dans le cadre de l'OPEP + et du Forum des pays exportateurs de Gaz".

La présidente du Conseil de la Fédération de Russie a affirmé en conclusion que sa rencontre avec le Président Tebboune avait suscité "le sentiment d'avoir dans le monde de grands responsables politiques pouvant contribuer à la construction d'un monde plus juste et plus démocratique".

INNOVATION

L'Algérien Nazih Dahouche remporte le Prix du contenu numérique arabe de 2023

La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) a décerné à Beyrouth le Prix du contenu numérique arabe pour l'année 2023 dans la catégorie des entreprises, au développeur algérien Nazih Dahouche, et ce pour ses innovations et les efforts qu'il a consentis dans le domaine de l'innovation électronique.

La distinction du fondateur et président exécutif de la Startup "Synoos Studio" intervient après sa participation à un concours dans lequel des dizaines de candidats appartenant à 18 pays arabes ont présenté un total de 95 projets.

Le lauréat a présenté, à cette occasion, un projet éducatif innovant pour l'apprentissage des lettres arabes de manière moderne et simplifiée.

Le jury a estimé que ce projet "offre un contenu éducatif de haute qualité de manière divertissante, ayant un impact positif sur l'utilisation de la technologie par les enfants à des fins d'apprentissage".

La cérémonie de remise du Prix a eu lieu à la capitale libanaise, Beyrouth, à l'occasion du Forum arabe pour le développement durable de 2023, tenu du 14 au 16 mars en cours.

Diplômé de l'Université des sciences et de la technologie "Houari Boumediene" (Alger), Nazih Dahouche est un expert en programmation informatique.

Il avait remporté plusieurs Prix dans des concours nationaux et internationaux, et possède de nombreuses compétences en langages de programmation, ce qui lui a permis de créer plusieurs applications éducatives pour les téléphones portables, notamment en alphabétisation. Le Prix du contenu numérique arabe pour le développement durable est conjoint entre la CESAO et les Prix du Sommet mondial.

PÉTROLE

Les cours reprennent leur chute, au plus bas sur 15 mois en clôture

Les cours du pétrole sont repartis à la baisse vendredi et ont clôturé à leur plus bas niveau depuis près de 15 mois, minés par la crise bancaire persistante qui fait redouter un freinage du crédit et de l'économie.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai s'est replié de 2,31%, pour terminer à 72,97 dollars. Le West Texas Intermediate (WTI) américain, pour livraison en avril, a lui concédé 2,35%, à 66,74 dollars.

En séance, les deux variétés de référence du marché étaient descendues à des niveaux plus vus depuis décembre 2021.

"Les cours sont lestés par les turbulences bancaires, qui ne se calment pas, et des craintes de voir le resserrement monétaire de la Fed (banque centrale américaine) faire déraiper l'économie" américaine, a indiqué, dans une note, Edward Moya, analyste d'Oanda.

"Et si l'économie ralentit, la demande va chuter", a souligné Mark Waggoner, d'Excel Futures. Depuis le début du choc qui a frappé les banques américaines, il y a une semaine, l'or noir, souvent considéré comme un indicateur avancé de l'économie, fait partie des actifs les plus touchés. Le WTI s'est contracté de près de 13% en une semaine. "Ce décrochage est excessif et entraîné par des intérêts spéculatifs, pour l'essentiel", selon les analystes de Commerzbank.

"Nous devrions prendre une respiration et attendre", a plaidé, sur Bloomberg TV, Amos Hochstein, conseiller du président américain Joe Biden sur les questions d'énergie.

Pour Mark Waggoner, néanmoins, les cours sont proches de leur plancher. "La demande va rebondir" avec l'arrivée du printemps, relève-t-il. Les raffineries, dont beaucoup étaient en phase de maintenance, "vont repartir et on va voir les réserves de brut baisser".

MOBILISATION ET UTILISATION DU FONCIER

Une batterie de textes dans la législation nationale (Merad)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a affirmé, jeudi à Alger, que la législation nationale comprenait "plusieurs textes régissant les modalités de mobilisation et d'utilisation du foncier".

S'exprimant lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a affirmé que la législation nationale comprenait "plusieurs textes régissant les modalités de mobilisation et d'utilisation du foncier", rappelant que jusqu'à 2022, il a été enregistré un total de 1127 plans d'orientation pour l'aménagement et l'urbanisme, outre 5471 plans d'occupation du sol (POS) visés

au niveau des l'ensemble des communes du pays.

Répondant à une question sur le manque enregistré en assiettes foncières dans plusieurs communes entraînant le blocage de projets de développement, M. Merad a expliqué qu'"en cas de manque en matière d'assiettes foncières, les organismes compétents procèdent à l'actualisation des plans urbains en vue de déclasser les terrains et changer leurs nature pour la réalisation des projet d'intérêt public".

Concernant l'exemption des membres binationaux de la communauté nationale de la condition de présenter le passeport algérien à leur entrée sur le sol algérien, le

ministre a fait savoir que "la loi relative aux documents de voyage ne prévoyait pas de telles dispositions". L'objectif de cette mesure est de préserver les droits du Trésor et de traiter les membres de la communauté établis à l'étranger au même pied d'égalité, a-t-il affirmé, ajoutant que "leur permettre d'entrer sans le passeport algérien est une atteinte à la législation en vigueur".

M. Merad a salué, par la même, les efforts de l'Etat en vue de rapprocher l'administration des citoyen y compris les membres de la communauté algérienne, notamment en ce qui concerne l'allègement des dossiers administratifs et la réduction des délais de délivrance des documents.